

**L'impact de l'utilisation des nouvelles technologies
de l'information et de la communication sur la
traite des êtres humains aux fins d'exploitation
sexuelle**

Étude sur les utilisateurs

**Donna M. Hughes
Université de Rhode Island, États-Unis**

Le Groupe de spécialistes sur l'impact de l'utilisation des nouvelles technologies de
l'information sur la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle (EG-S-NT)

Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG)

Conseil de l'Europe
Mai 2001

Table des matières

Introduction	3
Les nouvelles technologies	6
Les nouvelles technologies et les technologies traditionnelles.....	6
Les industries multimédia du sexe.....	8
Les technologies de demain.....	9
Réseaux, sites, applications et services Internet.....	10
Les industries du sexe et les auteurs d'infraction.....	10
Les pratiques contraires à l'éthique.....	13
L'anonymat et la dissimulation.....	14
L'utilisation des nouvelles technologies.....	16
La communication des trafiquants et des proxénètes.....	16
Des trafiquants et des harceleurs entrent en relation avec leurs victimes.....	18
La communication entre les proxénètes, les pornographes et les utilisateurs.....	22
La communication entre hommes cherchant à exploiter sexuellement des femmes et des enfants.....	24
La transmission d'images, les vidéos et la diffusion en direct.....	25
Un accès facilité à la pornographie.....	29
Les utilisateurs.....	31
Les statistiques de l'utilisation de l'Internet en Europe.....	31
Les collectionneurs.....	32
Les harceleurs.....	34
Les acheteurs.....	35
Les producteurs.....	37
Les consommateurs.....	40
Les utilisateurs non intentionnels.....	43
L'utilisateur futur.....	45
Les défis.....	46
La dénégation du préjudice.....	46
Le hiatus entre les actes et les images.....	49
Bibliographie.....	50

Introduction

La traite des femmes et des enfants aux fins d'exploitation sexuelle est un problème de droits de l'homme qui se pose au niveau mondial. Elle est le fait de criminels agissant seuls ou en bandes organisées et est favorisée par une tolérance croissante à l'égard de la violence et de l'exploitation sexuelles des femmes et des enfants. Si le trafic des femmes est surtout dirigé vers les pays riches d'Europe occidentale, la traite des femmes et des enfants se rencontre partout où existe une demande, notamment dans les régions d'importantes concentrations de personnels militaires, comme dans les Balkans. L'asservissement, l'esclavage fondé sur l'endettement ainsi que l'exploitation des femmes et des enfants dans les maisons closes, bars et clubs de strip-tease commencent à attirer l'attention sur une situation qui appelle des réponses urgentes.

Il existe cependant d'autres lieux propices à la recherche et à l'exploitation sexuelle de femmes et d'enfants. Là, des femmes et des enfants sont harcelés par des prédateurs sexuels, des femmes sont recrutées par des trafiquants, des proxénètes communiquent et préparent leurs crimes, des hommes échangent des informations sur les moyens de mettre la main sur des femmes et des enfants et de les exploiter sexuellement, des millions de photographies et de vidéos montrant l'exploitation sexuelle et des violences sexuelles commises contre des femmes et des enfants sont librement achetées, vendues et échangées, des hommes d'affaires et des grandes entreprises s'enrichissent grâce à ces actes d'exploitation et de violence sexuelles. À la différence des maisons closes et des clubs de strip-tease, ces lieux sont directement accessibles depuis chez soi ; l'utilisateur peut avoir accès en quelques instants à toutes les formes imaginables d'exploitation et de violence sexuelles. On ignore le nombre des personnes qui répondent aux critères juridiques qui permettraient de les considérer comme des victimes de la traite des être humains.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont à l'origine d'une révolution mondiale en matière de communication, d'accès à l'information et de diffusion par les médias, révolution à maints égards positive, mais dont certains aspects sont des plus pernicieux. C'est ce que se propose de décrire le présent rapport, à savoir comment sont utilisées les technologies de l'information et de la communication pour favoriser la traite des femmes et des enfants aux fins d'exploitation sexuelle.

Le problème de la traite en vue d'une exploitation sexuelle regroupe deux notions liées mais juridiquement distinctes. Les définitions respectives de la « traite » et de l'« exploitation sexuelle » font l'objet d'un débat, que nous n'aborderons pas dans le cadre de ce rapport, où s'opposent des points de vue très différents sur la question de savoir ce qu'est une victime de la « traite » ou de l'« exploitation sexuelle ». En fait, un grand nombre d'expériences vécues par ces femmes et ces enfants constituent autant de cas limites qui ne se conforment pas à des définitions précises. De plus, une grande partie de la recherche portant sur l'exploitation sexuelle liée à l'Internet repose sur des images : il n'est pas possible d'interroger les personnes qui y figurent, de leur demander d'apporter des éclaircissements sur leur expérience, sur leur consentement ou sur la contrainte subie, sur leur liberté ou sur leur esclavage.

La définition de la traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle

La définition la plus souvent acceptée de la traite des femmes et des enfants aux fins d'exploitation sexuelle a été formulée en décembre 2000 dans le cadre du *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*. Ce Protocole ne définit cependant pas la notion d'« exploitation sexuelle ».

a) L'expression « traite des personnes » désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation.

L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ;

b) Le consentement d'une victime de la traite des personnes à l'exploitation envisagée, telle qu'énoncée à l'alinéa a) du présent article, est indifférent lorsque l'un quelconque des moyens énoncés à l'alinéa a) a été utilisé ;

c) Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une « traite des personnes » même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés à l'alinéa a) du présent article ;

d) Le terme « enfant » désigne toute personne âgée de moins de 18 ans.

Les méthodes

Pour rédiger le présent rapport, j'ai réuni des informations provenant des sources suivantes, tant au sein des États membres du Conseil de l'Europe qu'aux États-Unis : 1) entretiens avec des responsables de la lutte contre la criminalité ; 2) entretiens avec des chercheurs spécialisés dans les domaines de la traite des personnes, de la prostitution, de la pornographie et des violences sexuelles à enfant ; 3) entretiens avec des experts du secteur informatique ; 4) rapports rédigés par des agents de la force publique, par des chercheurs et ONG chargés de la lutte contre la criminalité ; 5) reportages de presse ; 6) analyse de contenu appliquée à des textes recueillis par l'Internet et émanant d'hommes relatant leur exploitation sexuelle de femmes ; 7) courrier électronique spontanément adressé par des hommes ; 8) recherches propres effectuées sur l'Internet.

Les personnes que j'ai interrogées ne disposaient pour la plupart que d'une information partielle. Compétentes dans un domaine particulier, par exemple la criminalité informatique, elles ignoraient cependant tout de tel autre aspect de mon enquête, comme la traite des personnes. Je me suis entretenue avec des spécialistes de la traite qui ne connaissaient rien à la technologie ou à l'Internet. Actuellement, des services de police ne s'intéressent pas à la façon dont la technologie est mise en œuvre au bénéfice de la traite. J'ai appris par un membre de ces services que les agents qui enquêtent sur les affaires de traite recherchent des délits qui relèvent par exemple de la falsification de visas tandis que ceux qui enquêtent dans les affaires de criminalité informatique se penchent sur les actes de piratage informatique et les délits économiques. Les seules personnes à posséder des connaissances à la fois dans le domaine des technologies informatiques et de l'exploitation sexuelle sont celles qui enquêtent dans les affaires de pornographie enfantine ou harcèlement d'enfants, mais elles ignorent à peu près tout de la traite des personnes en vue de la prostitution ou de l'exploitation sexuelle des adultes. À ma question sur la relation qui existe entre la traite et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, on m'a répondu : « On ne l'envisage pas. C'est encore un cas où les délinquants ont de l'avance sur nous. Vous ne vous trompez pas et je pense que cela existe, mais nous ne sommes tout simplement pas au courant. »¹

L'organisation du rapport

Le présent rapport est divisé en quatre grandes sections. La première, intitulée « Les nouvelles technologies », décrit les nouvelles technologies de l'information et de la communication, leurs caractéristiques ainsi que leur utilité du point de vue de ceux qui se livrent à l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants. La seconde, « L'utilisation des nouvelles technologies »,

décrit *comment* les auteurs d'infractions en matière de traite et d'exploitation sexuelle et les utilisateurs de femmes et d'enfants sexuellement exploités et violentés ont recours aux nouvelles technologies. La troisième section, « Les utilisateurs », décrit *qui* sont ces utilisateurs. La dernière section, « Les défis », décrit les défis que doit relever la société qui affronte la traite des personnes, l'exploitation et les sévices sexuels subis par des femmes et des enfants et qui aspire à y mettre un terme.

Les nouvelles technologies

On trouvera dans cette section une description des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de leurs applications et services ainsi que de la façon dont leurs caractéristiques sont utilisées pour faciliter la traite et l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants. La liste n'est pas exhaustive. Tous les médias, à mesure que se développent leurs types, leurs formats et leurs applications, sont mis en œuvre séparément ou en association et dans des buts différents selon les moments. Le présent rapport ne cherche pas à classer par catégories l'ensemble de ces types et utilisations, mais à décrire les utilisations les plus communes de ces technologies et quelques-unes des plus récentes dans le cadre de la traite et de l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants.

Les nouvelles technologies et les nouveaux services de la communication (le matériel), les formats technologiques ainsi que les applications informatiques en matière de communication (les logiciels) offrent aux utilisateurs la possibilité de communiquer et de transmettre des fichiers informatiques. Aucune de ces nouvelles technologies n'est en soi ou par elle-même préjudiciable, mais toutes offrent de nouveaux moyens, efficaces et souvent anonymes, à ceux qui souhaitent nuire à des femmes et des enfants ou à les exploiter.

Les nouvelles technologies et les technologies traditionnelles

Bien que n'étant pas à proprement parler des nouvelles technologies, la télévision et le câble leur sont associés pour créer de nouveaux moyens d'information et de divertissement. La webtélé combine la télévision et l'Internet. Grâce à la transmission par satellite, les nouveaux réseaux câblés proposent des centaines de chaînes de télévision et la télévision numérique fournit des programmes à la demande.

On n'évoque pas habituellement les moyens de communication au sens général du terme, comme la télévision par câble, dans le contexte de la traite des femmes, mais comme le dit Paul Fishbein, le propriétaire de *Adult Video News*, tout se vend. « Les débouchés [pour les films vidéo] sont si nombreux qu'il suffit de 15 000 dollars et de deux jours de travail – en y ajoutant une intrigue, quelques personnes ravissantes et une bonne dose de sexe – pour vendre le produit sur le câble et le satellite. Même si les compagnies de production sont très nombreuses, elles font rarement faillite. Celles qui ferment leurs portes sont soit dirigées par de parfaits imbéciles, soit trop gourmandes. »² Les vidéos à caractère pornographique sont très demandées. Aux États-Unis, seule une des huit principales chaînes de télévision par câble ne propose pas de films pornographiques et toutes les chaînes par satellite et câble confondues reconnaissent que plus leurs programmes comportent des scènes érotiques, plus forte est la demande. *Adult Video News* précise que l'offre de programmes pornographiques des télévisions par câble ou satellite contribue non à une réduction, comme on aurait pu s'y attendre, mais à une augmentation du chiffre d'affaire des magasins de location ou de vente de vidéos. Cela s'explique par le fait que la diffusion télévisée de pornographie accroît le volume du marché en lui apportant de nouveaux acheteurs. Plusieurs affaires exposées ci-après démontrent l'existence de liens entre la production vidéo et la traite des personnes au profit des boîtes de strip-tease et de la prostitution.³

Si l'Internet est en passe de devenir le principal moyen de diffusion de la pornographie enfantine, le mode traditionnel de communication d'un contenu – le courrier postal – n'en demeure pas moins utilisé par les délinquants, désormais en association avec la technologie de l'Internet. Raymond Smith, de l'*U. S. Postal Inspection Service* (service d'inspection des Postes

américaines), traite aujourd'hui encore de centaines d'affaires de pédopornographie et a pu constater que l'utilisation accrue de l'Internet par les pédophiles s'est traduite parallèlement par une progression de leur recours aux services postaux. Il précise que depuis l'époque où son service a commencé à enquêter sur les affaires de pornographie enfantine, au début des années 1980, et ce jusqu'il y a cinq ans, leur action s'était traduite par une diminution de la distribution de pédopornographie par voie postale. Puis l'Internet a été inventé. Depuis, le nombre d'affaires associées à cette technologie n'a fait que croître régulièrement, passant de 32% en 1998, à 47% en 1999 et à 77% en 2000.⁴

Les producteurs de pédopornographie organisent sur la Toile des campagnes de promotion publicitaire de leurs vidéos qu'ils envoient par courrier postal. Des hommes échangent dans les salons de conversation en ligne (« chat-rooms ») des fichiers informatiques de petite taille – images et courts vidéoclips –, mais les cassettes vidéo sont expédiées par la poste. Dans les salons de conversation, des harceleurs demandent à des enfants de se photographier eux-mêmes puis de leur envoyer les photographies par courrier et lorsqu'ils réussissent à les convaincre de voyager pour les rencontrer, ils leur font parvenir, toujours par la poste, billets de bus ou d'avion.⁵

Scanners et numériseurs vidéo sont utilisés pour convertir en un format électronique téléchargeable sur l'Internet des images, des films et des vidéos pornographiques analogiques. La moitié environ de la pédopornographie disponible en ligne provient de films et de revues datant des années 1960 et 1970.⁶ Appareils photo et caméras numériques autorisent la production d'images qui ne nécessitent aucun traitement professionnel, éliminant ainsi tout risque de détection. Ce nouveau type de matériel de prise de vues facilite techniquement la production de pornographie désormais offerte à tout un chacun. Les formats des médias numériques ne sont plus statiques et indépendants et les procédés de conversion permettent de passer rapidement d'un format à un autre. La vidéo demeure toutefois la principale technique de production de pédopornographie, la capture d'images vidéo étant utilisée pour diffuser des images fixes sur l'Internet.⁷ Deux à trois cents images fixes issues d'une seule vidéo peuvent ainsi être téléchargées vers un forum de discussion (« newsgroup ») ou un site web, ou bien échangées isolément. Selon les responsables du projet COPINE (*Combating Paedophile Information Networks in Europe*), la pédopornographie utilise toujours des méthodes de production traditionnelles, les associant aux nouvelles technologies de l'Internet pour la diffusion.

« Il est probable qu'à l'heure actuelle la diffusion de la production clandestine de vidéos pédopornographiques se fasse parallèlement aux technologies de l'Internet sans être pour autant fondamentalement liée à ces dernières... Il se pourrait cependant que cette situation évolue à mesure que la photographie numérique devient plus accessible. »⁸

Le programme de lutte contre la criminalité sur l'Internet mené au New Hampshire, États-Unis, fait état d'une croissance de la production de pédopornographie parallèlement au développement des nouvelles technologies.

On peut affirmer sans risque d'erreur que le nombre de fabricants [les producteurs de pédopornographie] a augmenté au fil des ans avec l'apparition de nouvelles techniques : la pellicule 35 mm noir et blanc que l'on peut développer chez soi, la pellicule Polaroid à développement instantané, la caméra vidéo, le caméscope, la technologie de visioconférence CU-SeeMe et les actuels appareils photo et caméras vidéo connectés sur ordinateur ont facilité toujours davantage la production et la reproduction de pornographie enfantine.

Une étude de la police montre qu'avant l'avènement de l'Internet, la majorité des collectionneurs de pédopornographie ne diffusait pas les images en raison de la difficulté d'accès aux techniques de duplication. Aujourd'hui, la copie de fichiers d'images numériques « se fait en quelques clics de souris et permet de les diffuser très facilement ».⁹

Le vidéodisque numérique (DVD) offre à l'utilisateur des vidéos de grande qualité et des fonctions interactives. Durant le tournage de ces vidéos, les scènes sont filmées sous différents angles et tous les points de vue sont intégrés au CD-ROM. Le spectateur peut alors choisir la version, le point de vue ou l'angle de caméra qu'il souhaite visionner, regarder le film dans l'ordre chronologique, passant d'un personnage à l'autre, ou choisir de le voir selon le point de vue particulier d'un personnage. La possibilité lui est donnée d'interagir avec le film DVD d'une manière très comparable aux jeux vidéos qui confèrent un rôle plus actif à l'utilisateur.¹⁰ Un producteur précise :

« Si un spectateur souhaite quelque chose de différent, nous le lui donnons... Il peut entrer dans la tête de la personne en train de faire l'amour avec _____, homme ou femme. Il peut choisir de suivre tel ou tel personnage et même de refaire le montage du film... C'est une technologie formidable... »¹¹

Le paragraphe suivant décrit un film pornographique récent enregistré sur DVD :

« Chasing Stacy, produit par VCA Labs, est un film interactif au cours duquel on accompagne Stacy, la star du porno, dans diverses activités : signant des autographes, buvant un café, faisant sa gymnastique ou prenant une douche. Une petite icône verte apparaît de temps à autre dans un coin de l'écran tandis que Stacy regarde le spectateur dans les yeux. À ce moment-là, il peut prendre avec elle un rendez-vous virtuel en appuyant sur la touche « Entrée » de la télécommande de son lecteur de DVD. Les scènes de rendez-vous sont filmées de telle sorte que le spectateur a l'impression d'être assis de l'autre côté d'une table en verre, juste en face de Stacy qui lui offre de contempler différents aspects de sa vie intime. Le spectateur peut ensuite décider de la raccompagner chez elle, à son bureau ou dans un autre lieu de rendez-vous. La télécommande permet de choisir les détails de l'action à mesure que se déroule le scénario. »¹²

Les ventes de ce DVD commercialisé depuis juillet 2000 par le producteur de films pornographiques VCA avaient atteint 12 000 exemplaires au mois de janvier 2001, ce qui en fait le titre le plus rapidement écoulé de son catalogue.¹³

Outre leur potentiel en termes de créativité et d'interactivité, ces techniques offrent de nombreuses applications, mais suscitent la question de leur impact sur les utilisateurs, sur leurs relations personnelles et ce qu'ils attendent de ces relations. Une certaine proportion de la population masculine recherche des femmes à travers la prostitution en raison d'un manque de sociabilité, ou bien de tendances misogynes qui les empêchent d'établir des relations avec leurs semblables (voir dans la dernière section le chapitre consacré à la dénégation du préjudice). Ce type de technologie peut inciter certains hommes à se détourner de toute relation constructive avec autrui.

Les industries multimédia du sexe

Les industries du sexe mettent en œuvre toutes les technologies – traditionnelles, nouvelles ou les deux associées – pour commercialiser leur productions « pour adultes ».

Aux États-Unis, des chaînes de radio diffusant leurs programmes par l'Internet se lancent sur le marché de l'industrie du sexe. *KSEXradio* est la première radio Internet entièrement consacrée aux conversations de caractère sexuel pour adultes. Inaugurée en juillet 2000 en Californie, elle affirme être la « seule station de radio au monde à parler du sexe 24 heures sur 24 ». On a dénombré en un seul jour, le 9 janvier 2001, 108 810 accès à son site web où les auditeurs disposent en outre d'une messagerie instantanée leur permettant de converser entre eux. Gratuite, elle est financée par la publicité provenant de l'industrie du sexe.¹⁴

En Europe, les deux plus grandes sociétés du secteur de la pornographie disposent de nombreux points de ventes multimédias. L'entreprise de pornographie la plus importante d'Europe, Beate Uhse, est cotée à la bourse de Francfort depuis 1999.

« [Beate Uhse] exploite plus de 50 sex-shops à l'enseigne Beate Uhse en Allemagne et près de 95 en Autriche, en Italie, en Espagne et en Suisse... ainsi qu'environ 45 Discount Centers érotiques aux Pays-Bas et en Belgique. Ses autres activités regroupent des entreprises de vente en gros et de fabrication, une maison de vente par correspondance d'objets érotiques (la plus importante d'Europe) et, bien sûr, un réseau Internet pornographique détenteur de plus de 140 noms de domaine. Cette entreprise gère également à Berlin le musée de l'érotisme. Elle projette de fonder une chaîne de télévision à péage pour adultes en Europe et de s'étendre aux États-Unis.¹⁵

La seconde grande entreprise de l'industrie du sexe en Europe, Private Media, est cotée au NASDAQ ; son siège se trouve à Barcelone, en Espagne. Elle commercialise un contenu pornographique par l'intermédiaire d'une grande diversité de supports médiatiques, mais s'intéresse de plus en plus au marché haut de gamme de l'Internet et du satellite.

« Le groupe Private Media publie plusieurs magazines pour adultes, notamment Private, son fleuron (qui est aussi la première revue explicitement pornographique au monde à bénéficier d'une autorisation légale), de même que les titres Pirate et Private Sex. Il est également acquéreur et distributeur de films vidéo pour adultes et possède plus de 260 titres à son catalogue. Le groupe édite en outre des CD-ROM, des DVD et des jeux, commercialise des produits pour adultes sur une chaîne de téléachat suédoise, accorde à des tiers, notamment à Playboy, des licences d'exploitation pour des films et des produits érotiques et gère plus d'une vingtaine de sites web pour adultes. Au titre de ses autres activités, mentionnons une ligne de vêtements, une boisson énergisante et un casino en ligne. Private Media réalise la plupart de ses ventes en Suède et en Espagne. »¹⁶

Ces grandes entreprises sont à l'origine d'une plus grande intégration du matériel pornographique dans la société. Par leurs dimensions, leur cotation en bourse et leur caractère commercial, elles légitiment l'industrie du sexe.

Les technologies de demain

Les technologies décrites ci-après sont déjà commercialisées, mais encore guère répandues. Dans les pays les plus pauvres, les technologies ne sont pas toujours adoptées aux mêmes époques ou selon la même chronologie que dans les pays plus riches. Au Bangladesh par exemple, j'ai été surprise par le grand nombre de personnes à posséder un téléphone portable alors que le pays est si pauvre. On m'a expliqué que les téléphones filaires y sont extrêmement rares, car l'infrastructure n'existe pas, mais que pour une somme relativement modique, nombreux sont ceux qui peuvent acquérir un téléphone portable. Ce pays déshérité, où la technologie filaire telle qu'elle existe dans les pays occidentaux riches ne verra probablement jamais le jour, fera le saut vers de nouvelles technologies. Des lacunes comparables dans la succession des technologies pourront se reproduire dans les régions les plus pauvres d'Europe.

L'Internet mobile

Chacune des nouvelles technologies de l'information inventée au cours des deux dernières décennies a été rapidement utilisée pour diffuser un contenu de caractère sexuel. Un lycéen de 20 ans a par exemple mis au point un nouveau « système de diffusion de contenu pour adultes » – l'assistant numérique (PDA) porno. Son service donne aux possesseurs d'agendas électroniques portatifs la possibilité de lire des textes et de visionner des images pornographiques. Baptisé *Palmstories* et proposé sur abonnement par un site web, ce service permet à l'abonné de télécharger chaque jour de nouveaux textes et images pornographiques consultables sur son PDA. En raison de la faible résolution de l'écran et des capacités limitées de la mémoire, les images sont pour l'instant de qualité médiocre, ce qui n'a pas empêché 8 000 utilisateurs de s'inscrire pour une démonstration gratuite. Ceux-ci sont essentiellement des voyageurs d'affaires. Selon l'inventeur du système : « Il s'agit d'hommes, en majorité dans la tranche d'âge des 18 à 35 ans,

qui exercent une profession – quelques militaires et, en fait, beaucoup d'étrangers. Singapour est le second pays pour le nombre d'abonnés après les États-Unis. »¹⁷

Cellmania propose un annuaire sans fil de personnes souhaitant avoir des relations sexuelles par téléphone, un site web publiant une « position de la semaine » et de nombreux autres articles pornographiques traditionnels. Il existe au Royaume-Uni un « localisateur de prostituée » permettant d'effectuer une recherche par régions et préférences physiques. Des « rapports de terrain » rédigés par des hommes complètent ce service. En juin 2001, la revue *Penthouse* proposera des doubles-pages centrales pour ordinateurs de poche. *Erotigo.com*, qui a pour slogan « Du sexe dans la paume de votre main », publie un annuaire sans fil des lieux représentatifs de l'industrie du sexe à New York.¹⁸

Il a été constaté au début de l'année une augmentation de l'accès à l'Internet mobile en Europe centrale, ce qui peut sembler étrange compte tenu du fait que l'accès mobile n'est pas une technologie communément adoptée en Europe occidentale. À l'heure actuelle, le taux d'utilisation du téléphone portable dans les pays d'Europe centrale est de peu inférieur à celui d'Europe occidentale. D'ici 2005, on estime qu'il y aura en Hongrie 66 utilisateurs de portable pour 100 habitants et en République tchèque 79 pour 100, soit la même proportion qu'en Allemagne. Des services en ligne fondés sur le protocole WAP sont commercialisés en République tchèque, en Pologne et en Hongrie. Selon nos informations, les ventes de téléphones portables et d'assistants numériques proposant ces options sont bonnes et les analystes en marketing estiment que l'introduction et la croissance simultanées de services Internet et de la téléphonie mobile rendront cette combinaison attractive et plus facilement adoptée dans les pays d'Europe centrale qu'en Europe occidentale.¹⁹

Réseaux, sites, applications et services Internet

Un certain nombre de réseaux, sites et formats de médias fondés sur diverses technologies qui composent l'Internet permettent le transfert de fichiers informatiques et la communication – forums de discussion Usenet, web, courrier électronique, communication synchrone en temps réel (salons de conversation textuelle ou vocale), tableau d'affichage électronique (BBS), caméras web pour la transmission en direct d'images ou de vidéos, vidéoconférence (conversations vidéo en direct), lecture en transit de fichiers vidéo (*streaming*), programmes d'échanges directs de données poste à poste (P2P) et de partage de fichiers. L'ensemble de ces forums et de ces applications offrent divers moyens de se livrer à l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants.

La façon dont ils sont utilisés aux fins d'exploitation sexuelle dépend de la légalité de l'activité, qui diffère selon les pays, des techniques adoptées par l'industrie du sexe ou les utilisateurs individuels ainsi que du niveau d'intimité ou de secret recherché par les utilisateurs.

Les industries du sexe et les auteurs d'infraction

L'industrie du sexe a adopté de manière agressive, voire inventé dans certains cas, chacune des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour mettre sur le marché, vendre et diffuser du matériel et des spectacles pornographiques en direct. Les auteurs d'infraction ont eux aussi tiré parti de chacune de ces nouvelles technologies et applications pour rechercher et harceler des victimes, pour transmettre du matériel illicite et pour passer inaperçu de la justice. Selon les termes d'un fonctionnaire chargé de la lutte contre la criminalité : « S'il est possible de le faire, ils le font. »²⁰

Les forums de discussion (« newsgroups »)

Les forums de discussion Usenet constituent des sites toujours couramment utilisés pour l'échange d'informations concernant les moyens de trouver des femmes et des enfants aux fins d'exploitation sexuelle. Bien que les médias aient braqué leurs projecteurs sur des réseaux et des affaires de pédopornographie qui utilisaient des technologies et des applications informatiques de pointe pour protéger le secret de leurs activités, les forums de discussions plus anciens servent toujours communément à télécharger un matériel pédopornographique : selon les informations du projet COPINE, plus de 1 000 images illicites sont postées chaque semaine dans ces forums.²¹

Les messageries instantanées et les tableaux d'affichage électronique (« BBS »)

Les messageries instantanées et les tableaux d'affichage électronique accessibles sur la Toile, de plus en plus prisés par les auteurs d'actes d'exploitation sexuelle pour échanger des informations, sont utilisés de manière très comparable aux forums de discussion, à la différence qu'il est possible de les protéger par un mot de passe et de les réserver à une utilisation privée.

Les sites web

Ce sont les lieux de diffusion de pornographie en ligne les plus fréquentés. De grandes entreprises pornographiques licites possèdent des sites web perfectionnés, accessibles par abonnement et rapportant des millions de dollars par an. Il existe des dizaines de milliers de sites pornographiques libres d'accès sur la Toile, tenus par des amateurs et des particuliers qui perçoivent des revenus relativement modestes par l'affichage de bandeaux publicitaires pour des sites ou entreprises plus importants. On assiste depuis récemment à un ralentissement de l'activité économique de l'industrie du sexe en ligne, qu'expliquerait notamment la saturation du web par les sites pornographiques, y compris les sites gratuits, à un point tel que les grandes entreprises y gagneraient moins d'argent.

Les sites web actuels proposent des vidéos en *streaming* qui peuvent être lues directement par les navigateurs web (Internet Explorer, par exemple, ou Netscape) dont les versions les plus récentes intègrent des modules d'extension ad hoc.

Les salons de conversation en ligne (« chat-rooms »)

La communication synchrone en temps réel, dite « *chat* », est une forme de communication très prisée sur l'Internet. Ces conversations sont relayées par les canaux IRC (*Internet Relay Chat*), les messageries instantanées comme ICQ, des sites web de conversation accessibles par les navigateurs Internet, les environnements multi-usagers graphiques MUD ou MUSH. Il existe plus de 100 000 salons de conversation disponibles sur le réseau mondial. Certains de ces formats et des « salons » dont ils sont à l'origine sont ouverts à tous, d'autres sont privés et nécessitent un mot de passe, d'autres encore n'autorisent qu'une conversation à deux interlocuteurs. À la différence du courrier électronique ou des accès aux sites web, aucun message ni fichier de journalisation des connexions n'est archivé ou conservé par ces systèmes, c'est pourquoi les harceleurs les utilisent pour rechercher des victimes. On connaît aux États-Unis et au Royaume-Uni de nombreuses affaires de prédateurs ayant pris contact avec des enfants pour les rencontrer en ligne ou physiquement et qui leur ont fait subir des sévices psychologiques et sexuels. Pas moins nombreux sont les cas de recherches en ligne d'adultes qui ont débuté par des conversations dans un « *chat-room* », se sont prolongées par des rencontres physiques et ont abouti à des agressions sexuelles. Une fonction conviviale du programme ICQ peut se révéler dangereuse pour des enfants traqués par des adultes, à savoir le message d'alerte qui est instantanément envoyé au moment où l'un des « amis » de l'utilisateur se connecte à l'Internet. J'ai moi-même utilisé cette fonction durant quelques temps sur mon ordinateur, mais j'ai assez

vite compris que je ne voulais pas que mes amis même les plus proches, en qui j'ai pourtant entièrement confiance, soient immédiatement avertis à chaque fois que je me connectais !

Le protocole de transfert de fichier (FTP)

Le protocole FTP, bien qu'étant l'un des plus anciens systèmes d'échange de fichiers disponible sur l'Internet, est toujours très prisé par les pédophiles pour l'échange de pédopornographie d'utilisateur à utilisateur. Ce protocole permet d'accéder directement au disque dur de l'ordinateur d'un autre utilisateur pour y déposer ou en télécharger des fichiers. C'est une technique d'échange de fichiers qui est probablement la plus utilisée entre collectionneurs de pédopornographie s'étant déjà rencontrés dans d'autres lieux et se faisant confiance.

Les moteurs de recherche

Même un banal moteur de recherche peut concourir à l'exploitation sexuelle. Les systèmes d'indexation utilisés par les moteurs de recherche pour analyser le contenu du cyberspace sont tous les jours plus perfectionnés et puissants. Par conséquent, les internautes qui recherchent un type particulier de pornographie – femmes, enfants, lieux, etc. – le trouveront plus vite et avec davantage de précision. Comme le précise un consultant en informatique : « L'utilisateur avisé de pornographie ne tombe plus sur elle par hasard, mais peut la trouver plus rapidement. »²²

Les réseaux de poste à poste et les programmes d'échange de fichiers

Une nouvelle technologie est apparue l'année dernière sous la forme de logiciels gratuits autorisant la création d'un réseau d'ordinateurs connectés poste à poste et qui constituent la base d'un système « pair à pair » ouvert et décentralisé. Les programmes d'échange de fichiers ont pour fonction de trouver des fichiers informatiques sur le réseau : leur utilisateur définit sur son disque dur deux répertoires, l'un ouvert aux autres utilisateurs, l'autre où sont stockés les fichiers téléchargés. Lorsqu'il se connecte à l'Internet, il est automatiquement relié aux autres internautes utilisant le même programme au même moment. Tous les fichiers informatiques devenus ainsi disponibles sont répertoriés dans une vaste base de données interrogeable. La recherche par mots-clés s'effectue d'un ordinateur à l'autre et renvoie des liens vers les fichiers disponibles qui sont téléchargés par le programme à partir des autres ordinateurs du réseau.²³ Cette technologie a été saluée comme une révolution dans les procédés de communication des ordinateurs et des personnes par le truchement de l'Internet. Citons à titre d'exemple *Napster*, *Scour Exchange*, *Gnutella*, *Freenet* ou *Imesh*.

Ces programmes créent un système décentralisé, c'est-à-dire dépourvu de serveur central par lequel transiteraient les communications, ce qui se traduit notamment par l'absence de fichier de journalisation des connexions et de traçabilité de ces dernières car chacun des sites ne connaît que le premier niveau de connexion remontante. De plus, l'utilisateur peut rejoindre le réseau public ou créer un réseau privé. C'est précisément pour toutes ces caractéristiques que cette nouvelle technologie de l'information intéresse autant les délinquants.²⁴

« Ce type de logiciels transforme tout PC en un ordinateur à la fois client et serveur, créant un véritable réseau par lequel les utilisateurs peuvent aisément se connecter les uns aux autres... En téléchargeant Gnutella, vous pourrez échanger des fichiers de tout type, piratés ou non, avec n'importe quel autre utilisateur du réseau Gnutella et ce dans un anonymat quasi parfait. »²⁵

Un autre programme, *Freenet*, se fait fort de protéger davantage encore l'anonymat en masquant également l'utilisateur.²⁶

Gnutella possède une fonction de surveillance qui indique à l'utilisateur ce que les autres recherchent sur son disque dur. Selon Glenn Nick, du *Customs Cyber Smuggling Center* (Service

de lutte contre la contrebande informatique aux États-Unis), « la plupart des recherches effectuées sur ces réseaux ont pour objet la pornographie adulte et infantile ». ²⁷

Le cryptage

Quand on aborde le sujet des activités criminelles sur l'Internet, le cryptage est systématiquement présenté comme une technologie susceptible d'être adoptée pour dissimuler le contenu des fichiers. Cependant, il semblerait qu'à l'heure actuelle, selon plusieurs responsables de la lutte contre la criminalité au Royaume-Uni et aux États-Unis, il est davantage fait mention de ses possibilités et de la menace qu'il pourrait représenter qu'il n'est utilisé en réalité. La complexité de mise en œuvre des programmes de cryptage leur fait préférer d'autres techniques de dissimulation des activités ou du contenu, ce que confirme un observateur qui indique que « la fréquence d'utilisation est aujourd'hui encore très exagérée ».

Les pratiques contraires à l'éthique

L'industrie du sexe a recours à de nombreuses pratiques peu scrupuleuses pour faire connaître ses sites web et piéger l'utilisateur dès lors qu'il s'y trouve. Elle loue des bandeaux publicitaires qui apparaissent sur les moteurs de recherche, propose une pornographie gratuite sur certains sites et est coutumière d'envois massifs de courrier électronique non sollicité (« *spam* »), à un point tel que très rares sont les internautes qui possèdent un compte de messagerie électronique à ne pas avoir reçu de publicité à caractère pornographique. « Cliquez ici pour du porno XXX. » L'objectif des expéditeurs est d'envoyer des millions de mails par jour, mais comme il leur est impossible de savoir qui reçoit leurs messages, les enfants sont tout autant que les adultes susceptibles d'être destinataires de courriers électroniques non sollicités à caractère pornographique. Cette pratique coûte des millions de dollars aux fournisseurs d'accès Internet par la consommation de bande passante qu'elle induit, par le blocage de leurs systèmes informatiques et par le temps qu'ils consacrent à répondre à leur clientèle mécontente. Malgré tous les efforts investis pour mettre un terme à ces envois massifs, des courriers non sollicités parviennent toujours à franchir régulièrement les obstacles.

L'industrie du sexe utilise également deux techniques particulières qui consistent pour la première à parasiter le code de pages web de tiers (dite « *page jacking* ») et, pour la seconde, à désactiver le bouton « page précédente » du navigateur pour empêcher l'internaute n'ayant nulle intention de visiter un site web pornographique d'en sortir (le « *mouse trapping* »), en ouvrant automatiquement une succession de nouvelles pages pornographiques à mesure que l'utilisateur tente de quitter le site. La première technique permet de faire venir par mégarde les internautes sur un site pornographique, en falsifiant la description des mots-clefs et méta-balises des pages du site de sorte que les moteurs de recherche les indexent sous des descripteurs erronés. L'internaute clique alors sur le lien pointant vers le sujet qu'il recherche pour se retrouver sur un site web pornographique.

Les pornographes ont recours sans le moindre scrupule aux grands événements de l'actualité et aux sujets de recherche les plus demandés pour détourner les internautes, à un point tel que qu'il n'y a guère de sujet que l'industrie du sexe semble ne pas avoir exploité pour capter le trafic Internet vers ses sites web, jusqu'à tirer parti même de l'arrestation d'autres pornographes. Par exemple, alors qu'elle recherchait des informations de presse consacrées au démantèlement d'un réseau de pédopornographie en Russie, mon assistante a pu constater que les mots-clefs relatifs à l'affaire la dirigeaient vers des sites de pornographie infantile. ²⁸

Quand un internaute visite intentionnellement ou non un site pornographique, il s'y retrouve piégé par la technique dite du « *mouse-trapping* ». Les concepteurs de ces pages web désactivent les

commandes « page précédente » ou « fermer » du navigateur de l'utilisateur de sorte que celui-ci est dans l'impossibilité de quitter le site : lorsqu'il clique sur ces boutons, il provoque l'ouverture automatique de nombreuses autres pages pornographiques qui apparaissent en cascade sur son écran. Un site web pornographique que j'ai visité a même modifié les paramètres de ma page de démarrage de sorte que dès l'ouverture de mon navigateur j'étais directement amenée sur ce site. Fort heureusement, je n'ignorais pas comment retrouver les paramètres par défaut de la page de démarrage de mon navigateur, mais d'autres utilisateurs moins expérimentés pourraient se voir contraint d'utiliser durant quelques temps un navigateur désormais doté d'une page de démarrage pornographique. L'industrie du sexe ignore en outre l'identité des internautes qu'elle piège sur ses sites web : il peut s'agir d'enfants ou de personnes qui ne souhaitent en rien voir des images pornographiques.

L'anonymat et la dissimulation

L'anonymat, la dissimulation ou la difficulté de suivre à la trace leurs communications sont autant d'atouts décisifs pour les délinquants. Pour ne pas être dépestés, ils ont la possibilité de communiquer en utilisant divers canaux fondés chacun sur des technologies de communication différentes, comme les réseaux de téléphonie locale, de téléphonie internationale, les fournisseurs d'accès Internet, les réseaux sans fil et les réseaux satellitaires. Ils peuvent également transiter par différents pays correspondant à autant de fuseaux horaires et où la nuit est tombée dans au moins l'un d'entre eux. Cet enchaînement difficile à démêler complique le suivi des communications pour des raisons techniques, administratives, politiques et logistiques. Afin d'écartier tout risque d'identification, les criminels font redistribuer leurs messages par une succession de retransmetteurs de courrier électronique anonyme qui suppriment les en-têtes d'identification d'origine pour les remplacer par d'autres. Un ré-expéditeur anonyme effaçait tous les éléments d'identification de l'en-tête puis conservait les messages entrants, ne les réexpédiant que cinq minutes après l'heure dans un ordre aléatoire afin de brouiller l'itinéraire d'un message particulier. Ces messages électroniques pouvaient transiter par cinq à vingt ré-expéditeurs anonymes successifs dont l'un au moins était situé dans un pays connu pour son manque de coopération avec les instances internationales chargées de faire respecter la loi.

Les détenteurs de téléphones cellulaires et satellitaires peuvent les utiliser loin de leur domicile et il est possible de reprogrammer les téléphones portables pour falsifier leur identification. Les délinquants peuvent également s'abonner à un service de téléphonie mobile puis se débarrasser du téléphone après un certain temps ou après avoir commis un acte criminel. Les cartes téléphoniques prépayées sont elles aussi utilisables de manière anonyme.

À la différence des navigateurs installés sur un ordinateur, de nouvelles technologies comme la webtélé, par lesquelles les communications Internet sont affichées sur un écran de télévision, ne disposent pas de fichier cache enregistré sur le disque dur et par conséquent aucun contenu illicite ne peut être fortuitement conservé dans une mémoire cache que pourrait découvrir la police.²⁹

Nouvelles technologies, nouveaux moyens et croissance de la production et de la diffusion

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont dynamisé en les activant, l'échange, la commercialisation et la production de pornographie adulte et infantine. Elles ont également fait entrer ces activités chez les particuliers, ceux-ci pouvant dès lors, sans quitter leur domicile et confidentiellement, scanner des images, les produire, les diffuser et les télécharger en voies remontante ou descendante. Si les nouvelles technologies de production n'ont pas encore permis de solutionner le vieux problème de l'espace mémoire requis par la taille des fichiers, la question est aujourd'hui résolue par la mise sur le marché des lecteurs Zip et Jazz, des graveurs de CD-ROM et autres disques durs à grande capacité. Les délinquants ont également recours à des

sites externes de sauvegarde des données, situés dans le cyberspace, ce qui signifie qu'ils utilisent clandestinement les ordinateurs d'autrui pour y entreposer leurs fichiers.

La transmission de fichiers est devenue plus facile, les moyens de dissimulation sont plus nombreux et l'amélioration des connexions Internet, par modem câble par exemple, a augmenté la vitesse d'accès aux données. Toutes ces technologies ont contribué à faciliter la production, le stockage et la diffusion d'images de l'exploitation sexuelle.

L'utilisation des nouvelles technologies

La présente section expose *comment* les utilisateurs et les auteurs d'infraction mettent en œuvre les nouvelles technologies de l'information et de la communication aux fins d'exploitation sexuelle et de traite de femmes et d'enfants. Elle est subdivisée selon les types d'utilisateurs et les types d'utilisation des nouvelles technologies auxquelles ils ont recours pour mener à bonne fin leurs activités. Quelques exemples d'affaires sont également proposés.

Chaque utilisateur attend de la technologie quelque chose de différent et tous en recherchent des spécificités différentes. Les criminels ont besoin de dissimulation et d'anonymat pour commettre délibérément leurs délits, les hommes d'affaires et les pères de famille de solitude et d'intimité pour se livrer à des activités qui, si elles ne sont pas illicites, sont du moins considérées comme immorales par leur entourage. Les utilisateurs expérimentés veulent la vitesse, le confort et la nouveauté. En matière de contenu ou d'activité d'ordre sexuel, il n'existe aucun critère que définirait quelque consensus, norme ou législation homogène. Ce qui est licite dans un pays ne l'est pas ailleurs et même des lois réprimant certaines activités visent des actions différentes.

La communication des trafiquants et des proxénètes

Il n'existe guère de documentation concernant l'utilisation des nouvelles technologies de l'information à des fins criminelles par les trafiquants et les proxénètes, mais rien ne permet de supposer qu'il n'ont pas recours aux technologies les plus modernes dans le cadre de leurs activités transnationales ou locales. L'on sait que les proxénètes utilisent des pagers et des téléphones portables pour communiquer avec les femmes et les jeunes filles tombées sous leur coupe et les contrôler, ainsi que des téléphones portables pour leurs opérations de surveillance ; en cas de prostitution sur la voie publique, ils disposent de guetteurs qui les avertissent de l'arrivée de véhicules de patrouille de la police.³⁰

En général, les délinquants font appel aux nouvelles technologies de la communication, comme les téléphones portables, afin que la police ne puisse localiser l'origine des communications téléphoniques. Les compagnies de téléphone mobile proposent souvent avec leurs abonnements des téléphones gratuits ou à prix avantageux que les délinquants utilisent durant un week-end ou une semaine avant de s'en débarrasser. Les cartes téléphoniques prépayées autorisent l'utilisation anonyme du téléphone filaire. La traite et l'exploitation des personnes nécessitent une grande coordination des opérations – recrutement, organisation, voyages, rencontres et transfert – et ce à de nombreuses reprises. Les trafiquants ont donc très vraisemblablement recours aux nouvelles technologies à la fois pour faciliter leurs communications et ne pas être repérés.

En l'espèce, le recours aux nouvelles technologies ne s'est peut-être pas traduit par une recrudescence de la traite des personnes, mais a certainement facilité les activités délictueuses. Un observateur précise :

« Il convient de rester très prudent avant d'affirmer que les technologies de l'information sont liées à un accroissement de la traite. Nous pensons qu'elles facilitent les activités davantage qu'elles n'en sont à l'origine, simplifiant ce qui aurait eu lieu de toute façon. Elles ont permis d'aplanir les difficultés et par conséquent d'accélérer le processus. »³¹

À mesure que d'autres affaires de traite seront mises au jour, le détail de leurs opérations devrait très probablement révéler une utilisation accrue des communications électroniques.

Un site web letton propose des services pornographiques et de prostitution

Des producteurs occidentaux de pornographie se sont rendus depuis le début des années 1990 en Lettonie pour y chercher des enfants et de jeunes adultes vulnérables qu'ils exploitaient sexuellement dans leurs films vidéo. En août 1999, la police des mœurs de Lettonie a engagé des poursuites pénales contre les propriétaires de l'« agence de mannequins » *Logo Center* pour production pornographique et emploi de mineurs dans ladite production. Les deux dirigeants de *Logo Center* fournissaient des femmes et des enfants à des étrangers adeptes du tourisme sexuel ainsi qu'à d'autres producteurs de pornographie à l'étranger. Ils possédaient en outre plusieurs sites web de caractère pornographique (*logosagency.com*, *pronorussian.nu*, *marige.nu* et *logosagency.nu*) proposant des informations sur des mineurs ainsi que des photographies de leurs « mannequins » dans différents actes sexuels. Depuis sa création, *Logo Center* avait exploité 2 000 femmes, hommes, jeunes filles et garçons, à la suite de quoi la prostitution était devenue la principale source de revenus de 174 mineurs.

Logo Center fournissait des femmes et des enfants à des productions pornographiques réalisées dans d'autres pays. Dans un cas, il s'agissait de « mannequins porno » confiés à un producteur suédois qui tournait des vidéos pornographiques en Finlande. *Logo Center* possédait également un point de vente de ses produits dans le plus grand sex-shop de Suède.

Sur le site web de *Logo Center*, des liens pointaient vers des sites de bestialité et de pédopornographie. Les deux propriétaires ont été inculpés de diffusion de pornographie infantile.³²

Des danseuses folkloriques russes sont contraintes de faire du strip-tease en Alaska

On connaît une affaire de traite de femmes aux fins d'exploitation sexuelle ayant impliqué l'utilisation du courrier électronique. En janvier 2000, des fonctionnaires des *U.S. Immigration and Naturalization Services* (les services américains d'immigration et de naturalisation) ont enquêté sur une affaire de traite en Alaska impliquant deux mineures (âgées de 16 et 17 ans) et cinq femmes russes contraintes de se dévêtir et de danser sur les tables dans un club de strip-tease d'Anchorage.³³ Les jeunes filles et leurs aînées avaient été recrutées à Moscou par un moniteur de danse de Krasnodar, ville de 700 000 habitants environ, située en Russie méridionale près de la mer Noire.³⁴ Ces femmes, à qui l'on avait dit qu'elles donneraient des spectacles de danses folkloriques russes, avaient reçu des cours de danse avant de quitter la Russie. À leur arrivée en Alaska, on leur confisqua leurs passeports puis on leur annonça que le projet de spectacle culturel avait été abandonné. On les conduisit alors au *Crazy Horse Club* où elles exécutèrent dans un premier temps des danses folkloriques russes en costumes traditionnels. Puis elles durent endosser des « tenues de strip-tease » et danser sur les tables, payées en pourboires. En quelques jours, elles furent contraintes de danser les seins nus puis entièrement nues. Les pourboires qu'elles recevaient étaient intégralement reversés au gérant.

Quatre hommes furent mis en cause : deux Américains chez qui les femmes logeaient et qui avaient organisé l'affaire avec le club, un Géorgien et le moniteur de danse russe. Avant la découverte de cette affaire de traite, la jeune fille de 16 ans avait tenté de se défigurer et de se suicider.³⁵ C'est grâce à une publicité du *Crazy Horse Club* annonçant à la radio ces spectacles de danses que l'on eut connaissance de la situation de ces femmes. Les prévenus communiquaient par courrier électronique pour organiser la traite et mettre sur pied les différents arrangements. Une fouille du logement où vivaient les femmes a permis de découvrir du matériel de réalisation de films pornographiques, ce qui incite un fonctionnaire ayant travaillé sur l'affaire à penser qu'elles ont également été contraintes de participer à des tournages pornographiques.³⁶

Des trafiquants et des harceleurs entrent en relation avec leurs victimes

Trafiquants et harceleurs entrent en relation avec leurs victimes et les recrutent en ayant recours à l'Internet de diverses manières. Il existe sur la Toile nombre de sites et de forums où des adultes mènent des conversations à caractère sexuel, mais le harceleur d'enfants recherche ces derniers pour avoir avec eux des conversations sexuelles aussi explicites qu'inappropriées à leur âge desquelles il retire une satisfaction sexuelle. Souvent, il se livre à une surenchère pour inciter l'enfant à pratiquer une activité au caractère sexuel plus marqué, ce qui aboutit parfois à la rencontre du criminel et de l'enfant. Des harceleurs utilisent également différents forums Internet pour traquer des victimes adultes. Les infractions vont du harcèlement en ligne à la recherche de la rencontre physique et à l'agression sexuelle. Des délinquants ont même hâté la persécution d'adultes et d'enfants par des tiers en postant des messages soi-disant rédigés par les victimes elles-mêmes et demandant à des hommes de venir les violer ou les prostituer.

Les recrutements des victimes par les trafiquants

On dispose d'éléments qui prouveraient l'utilisation de l'Internet par des trafiquants pour recruter des femmes dans leurs régions d'origine en vue de la traite en Europe occidentale. Un rapport de la police danoise mentionne la publication sur des sites web lettons et lituaniens d'annonces de recrutement suspectes pour des gardes d'enfants, des serveuses et des danseuses.³⁷ Les trafiquants ont recours aux sites web pour diffuser leurs offres pour des emplois en Europe occidentale tout comme ils le font dans des revues et journaux. Dans ces derniers, les annonces indiquent un numéro de téléphone portable, sur les sites web une adresse de courrier électronique.

On a débattu de la portée de ces petites annonces publiées sur la Toile en matière de recrutement de femmes et de jeunes filles. Certains estiment que celles qui disposent d'un accès à l'Internet en Lettonie et en Lituanie, surtout dans les régions rurales et pauvres d'où elles proviennent pour la plupart, sont si peu nombreuses que l'on peut douter de l'efficacité de cette méthode de recrutement. D'autres pensent que ces jeunes filles et ces femmes pourraient presque toutes bénéficier d'un accès à l'Internet dans les écoles et les bibliothèques où elles se rendent pour rechercher un emploi à l'étranger.³⁸ En Lettonie, selon des sources policières, les personnes le plus à la merci de ce type de recrutement sont des jeunes femmes âgées de 19 à 22 ans et vivant dans une extrême pauvreté, principalement dans les régions méridionales et russes de la Lettonie qui connaissent un chômage élevé et où les perspectives d'avenir sont médiocres. Les pays de destination de ces Lettones sont avant tout l'Allemagne et la Scandinavie, mais aussi la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, Chypre, la Suisse et l'Islande. En ce qui concerne les femmes originaires de Lituanie, la Pologne constitue un pays de transit et l'Allemagne est considérée comme la destination principale, bien que de nombreuses femmes sont envoyées à partir de là dans d'autres pays européens, notamment en Espagne, aux Pays-Bas et en Israël. Selon d'autres sources policières, il existerait en Lituanie un réseau national de recruteurs entretenant des relations avec des réseaux de trafiquants internationaux.³⁹

Au Brésil, la police a découvert en 2000, à Rio de Janeiro, un courrier électronique à grande diffusion ayant pour objet le recrutement de Brésiliennes pour l'Espagne. On estime que 75 000 Brésiliennes se prostituent en Europe, un grand nombre d'entre elles étant victimes de la traite. La police brésilienne a reconnu qu'il lui était difficile d'enquêter sur les sites web hébergés à l'étranger et les courriers électroniques provenant de l'extérieur du Brésil. Des annonces publiées sur des sites web offraient également 1000 dollars par mois à des Brésiliennes pour partir à l'étranger. Selon les pouvoirs publics brésiliens, un nombre croissant de sites web est utilisé comme instrument de recrutement par des trafiquants.⁴⁰

La recherche d'enfants dans les salons de conversation en ligne

Les harceleurs ont recours à différents forums Internet pour entrer en relation, séduire, rencontrer, agresser et exploiter des victimes de tout âge. Nombreux sont les cas de délinquants qui recherchent des enfants en ligne dans les *chat-rooms*. Près de 5 millions d'enfants utilisent l'Internet au Royaume-Uni. Les salons de conversation en ligne sont très prisés par les adolescents, surtout par les jeunes filles, qui les utilisent pour communiquer avec leurs amis. Toujours au Royaume-Uni, les internautes sont perçus comme « intelligents, branchés et à la mode » et non plus « ringards » comme auparavant. Une étude montre que les adolescents britanniques passent en moyenne 191 minutes par mois sur un seul service de messagerie instantanée.⁴¹ Les jeunes britanniques qui risquent le plus d'être « séduits en ligne » par des harceleurs d'enfants sont essentiellement des adolescentes âgées de 13 à 17 ans.

On observe des différences d'ordre national et culturel en matière d'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Par exemple, alors qu'au Royaume-Uni une majorité de filles a recours aux salons de conversation en ligne, c'est le contraire qui est vrai aux États-Unis et au Canada où 60% des utilisateurs des *chat-rooms* sont masculins.⁴²

Les enfants qui fréquentent les salons de conversation en ligne sont vulnérables face aux prédateurs qui les harcèlent avec des intentions criminelles ou pernicieuses. Le délinquant mène avec l'enfant des conversations sexuelles ou lui présente un matériel sexuel, y compris de pornographie adulte ou enfantine, inappropriés à son âge. Il l'exploite sexuellement au travers de leurs conversations sexuelles, le transformant en objet de ses fantasmes sexuels. Le prédateur lui demande de lui envoyer des photographies ou des images à caractère sexuel qui représentent l'enfant ou des amis et peut même encourager l'enfant à se livrer à des actes sexuels sur lui-même ou sur des amis pour sa propre satisfaction sexuelle. Ces activités entrent dans le cadre d'un processus de préparation qui vise à entraîner l'enfant dans une relation plus directe, des conversations téléphoniques, par exemple, qui peuvent aboutir à des rencontres physiques.⁴³

Quand un harceleur a recours à un système de conversation vocale, il incite l'enfant à porter un casque d'écoute pour réduire le risque d'être entendu par un membre de la famille. Il lui suggère ensuite de brancher une caméra web sur son ordinateur et d'installer celui-ci dans sa chambre à coucher, puis l'exhorte à se livrer à des attouchements sexuels devant la caméra et à se masturber tandis que le prédateur observe la scène sur son écran.

« Les pédophiles emploient une ruse typique qui consiste à demander à la jeune fille tombée sous leur coupe de leur décrire les vêtements qu'elle porte, puis l'invitent habituellement à enlever quelque chose, par exemple ses sous-vêtements. Un pédophile habile posera une question plus anodine comme : "Aimes-tu prendre des douches ?", ajoutant immédiatement : "Est-ce que tu te touches dans ton bain ?" Il est aussi courant de lui demander si elle a un pubis glabre ou non afin de se faire une image mentale de sa maturité sexuelle. L'intention de la plupart des pédophiles est d'amener la jeune fille à pratiquer des activités sexuelles en ligne. »⁴⁴

Enquêtes sur le harcèlement en ligne au Royaume-Uni

Une affaire recensée en Angleterre en 2000 met en cause un homme âgé de 33 ans ayant fait la connaissance d'une jeune fille de 14 ans dans un salon de conversation en ligne. Communiquant avec elle par courrier électronique et téléphone portable, il l'a rencontrée puis violée. L'homme a été arrêté, mais libéré sous caution puis de nouveau intercepté alors qu'il s'apprêtait à rejoindre une autre adolescente de 14 ans dont il avait également fait la connaissance dans un *chat-room*. Reconnu coupable, il a été condamné à cinq ans de prison. Dans une autre affaire, un Anglais de 53 ans a été jugé coupable d'agression sexuelle sur la personne d'un garçon de 13 ans qui était entré en relation avec lui par l'intermédiaire d'un site web homosexuel de soutien psychologique. L'homme a été condamné à cinq ans de prison.⁴⁵

On connaît au moins une affaire mettant en cause un Britannique ayant voyagé à l'étranger pour rencontrer matériellement un enfant approché dans un salon de conversation en ligne. En 1999, un pédophile de Newcastle déjà condamné a été arrêté alors qu'il s'apprêtait à s'envoler pour les États-Unis où il avait l'intention de rencontrer une jeune fille de 15 ans. La police de Californie a découvert en mai 2000 qu'un Britannique de 28 ans tentait d'entrer en relation avec de jeunes américaines. Les policiers de New Scotland Yard l'ont arrêté après avoir mené leur propre enquête.⁴⁶

L'utilisatrice d'un téléphone portable au Royaume-Uni a indiqué que le premier appel téléphonique qu'elle ait reçu lui demandait si elle était une jeune fille et quel était son âge. Selon elle, cela pourrait signifier que des harceleurs passent au crible des numéros de téléphones portables à la recherche de jeunes filles.⁴⁷

L'année dernière, à la suite du viol d'une jeune fille auparavant harcelée en ligne, le magazine *ZDNet-UK* a enquêté sur l'activité des harceleurs d'enfants dans les salons de conversation en ligne du service de messagerie instantanée *Instant Messenger* de Yahoo!⁴⁸ et a découvert des salons à thèmes pédophiles comme « filles de 11 à 16 ans pour hommes mûrs », « images de préadolescentes » ou « minettes nues à baiser ».

L'enquêteur de *ZDNet* s'est rendu dans les salons de conversation d'*Instant Messenger* pour y recueillir des informations sur leurs activités, créant pour ce faire une fillette fictive de 12 ans, nommée Tina Bell, qui conversait avec les autres utilisateurs qui la rencontraient dans ces *chat-rooms*. Quelques secondes après s'être connectée à un salon, « Tina » a été sollicitée par des hommes qui cherchaient à avoir une relation sexuelle avec elle. Ceux-ci avaient recours aux techniques préparatoires et aux ruses typiques des harceleurs d'enfants pour l'attirer dans des conversations et des activités sexualisées. Après avoir abordé la « Tina » fictive, un certain Jim lui demanda de passer en mode conversation vocale par microphone et connexion Internet interposés. Au cours du mois suivant, Jim engagea une conversation de plus en plus sexualisée et vint à parler plus particulièrement du sujet des relations sexuelles avec des adultes. Selon l'enquêteur de *ZDNet*, Jim recourait à sa voix pour rassurer et apaiser « Tina ». Il n'élevait jamais la voix et faisait « bon usage de gestes vocaux pour la divertir. Pour les enfants, cette voix est aussi amusante qu'irrésistible et ils ont le sentiment d'avoir une relation véritable, privilégiée, avec ces hommes auxquels ils tiennent beaucoup ».

Richard Barry, l'enquêteur de *ZDNet*, a indiqué que des bandeaux publicitaires proposant des liens avec des sites pornographiques très explicites sont apparus à plusieurs reprises et commente en ces termes ses recherches dans les salons de conversation en ligne de *Yahoo!* :

*« Ce travail a mis en évidence une culture prédatrice en ligne qui permet à des pédophiles de cibler des enfants à l'aide de technologies de communication perfectionnées, de leur parler, de nouer des relations avec eux et dans certains cas de leur faire subir réellement des sévices sexuels. »*⁴⁹

Il dénonce en outre les entreprises et les gouvernements qui n'assument pas leurs responsabilités en matière de sévices sexuels sur enfants :

*« Les moyens mis en œuvre par un leader mondial de la nouvelle économie face au problème des sévices à enfants sont notoirement insuffisants.⁵⁰ Des entreprises de l'Internet rejettent toute responsabilité pour ce qui se passe dans des pays tiers, comme le Royaume-Uni, même en cas de mise en danger d'enfants, en arguant du fait que leur siège se trouve aux États-Unis et en s'abritant derrière le premier amendement de la constitution américaine. »*⁵¹

Une jeune américaine harcelée de Grèce

Dans la plupart des cas, les affaires de harcèlement sont des crimes commis par des individus que l'on ne pourrait considérer comme responsables d'un trafic, mais de façon intéressante, certaines affaires laissent penser que le harcèlement et la séduction sont autant de moyens mis en œuvre par les trafiquants pour recruter leurs victimes aux fins d'exploitation sexuelle.

Franz Konstantin Baehring, un Allemand de 37 ans résidant en Grèce, est entré en relation avec une jeune fille de 14 ans vivant en Floride par le truchement d'un salon de conversation en ligne, faisant suivre ses communications Internet par des lettres et des appels téléphoniques. Après une année de correspondance, il est parvenu à convaincre la jeune fille de fuguer pour venir le rejoindre en Grèce et, pour l'aider à quitter ses parents, prit contact avec une femme rencontrée dans un magasin de téléphonie mobile, la persuadant d'assister une « jeune fille maltraitée qui souhaitait quitter son foyer ». Cette femme prit rendez-vous avec l'adolescente, lui confia un téléphone cellulaire programmé et la conduisit à l'aéroport. De là, la jeune fille se rendit en Ohio, où un autre complice de Baehring, Robert Arnder, déjà condamné pour pédopornographie, l'aida à obtenir un passeport et à quitter les États-Unis. Baehring paya 2000 dollars à Arnder en rémunération de ses services. La police fut en mesure de reconstituer le voyage et d'identifier les contacts de la jeune fille en examinant les messages de courrier électronique laissés sur son ordinateur chez ses parents.⁵²

Au cours de l'enquête, on découvrit que Robert Arnder, qui avait aidé la jeune fille en Ohio, conservait sur son ordinateur des images et des vidéos pornographiques de ses propres filles âgées de 13 et 17 ans et qu'il leur avait fait subir des sévices sexuels pendant au moins cinq ans. Arnder a été depuis poursuivi pour de très nombreux chefs d'accusation : cent quarante sept pour viols, cent quarante cinq pour agressions sexuelles, deux pour contraintes à la prostitution, six pour incitation à l'outrage aux bonnes mœurs impliquant un mineur, quatre pour diffusion de matériel à caractère sexuel impliquant un mineur, trois pour mise en danger d'enfants et un pour entrave au droit de garde.⁵³

En Grèce, Baehring tenait sous sa coupe l'adolescente désormais âgée de 15 ans. Il l'avait enfermée dans un appartement à Thessalonique, lui interdisant de répondre au téléphone ou à la porte. Ses amis recevaient des messages de courrier électronique expédiés de cafés Internet d'Athènes et de Thessalonique affirmant qu'elle était heureuse.⁵⁴ Baehring expliqua à sa propre mère qu'il avait pitié de cette jeune fille, car elle souffrait de leucémie, et qu'il s'efforçait de la rendre heureuse. Il avait déclaré à l'adolescente qu'il exerçait la profession de pédopsychologue spécialisé en hypnothérapie et qu'il dirigeait un foyer de jeunes.⁵⁵

Après son arrestation, Baehring fut poursuivi pour enlèvement de mineur dans une intention criminelle, agression sexuelle et divulgation à mineur de matériel inapproprié.⁵⁶ On découvrit à son domicile des documents pédopornographiques qui figuraient d'autres jeunes filles.⁵⁷ Il est suspecté en outre d'être impliqué dans des réseaux pornographiques agissant sur la Toile.⁵⁸ La jeune fille soupçonne que d'autres adolescentes se sont trouvées sous sa coupe et qu'il se serait servi d'elles pour réaliser des documents pornographiques. Il avait déjà été emprisonné auparavant pour escroquerie.⁵⁹

Pour retrouver la jeune disparue, il aura fallu les efforts conjugués du bureau du shérif du comté de Polk, du ministère des Affaires étrangères américain, des douanes et des inspecteurs de la poste américaines, du FBI, d'Interpol, de l'ambassade des États-Unis en Grèce, du consulat de Grèce et de la police grecque. Si l'on a pu vanter les mérites de cette coopération internationale, elle met cependant en lumière l'importance du travail nécessaire pour retrouver une seule jeune fille alors que l'on compte des milliers de disparitions comparables d'adolescentes originaires de régions du monde où ces ressources et une telle coopération n'existent pas.

La communication entre les proxénètes, les pornographes et les utilisateurs

Des hommes ont recours au courrier électronique, aux salons de conversation en ligne et aux sites web pour trouver des pornographes vendant des documents pédopornographiques et prostituant des enfants. Plusieurs rapports mentionnent des publicités diffusées dans les groupes de discussion Usenet concernant des enfants proposés pour la production de pédopornographie.⁶⁰ Sur des tableaux d'affichage électronique protégés par mots de passe, des enfants sont offerts ou recherchés aux fins d'agressions sexuelles.⁶¹

La diffusion de pornographie infantine produite en Russie ; la prostitution d'enfants russes

En février 2000, une opération menée conjointement par la police de la ville de Moscou et des agents des douanes américaines a permis l'arrestation à Moscou de Dimitri Kuzentsov accusé d'attentats à la pudeur sur des enfants employé dans la réalisation de documents pornographiques. Quatre cents cassettes vidéo, dont trois cents originaux utilisés pour la production, ont été saisies. Prenant la suite des opérations, les douanes américaines ont enquêté sur les canaux de distribution des cassettes vidéos vers les États-Unis, ce qui a abouti à l'arrestation de cinq hommes. Pour réaliser ses vidéos pornographiques, Kuzentsov recrutait des enfants des rues de Moscou, garçons négligés ou maltraités par des parents alcooliques. Un agent de change au chômage était chargé de la commercialisation et de la distribution des cassettes qu'il achetait et revendait sur l'Internet, expédiant les cassettes par la poste.⁶²

Outre son activité de producteur et de distributeur de pornographie, Kuzentsov étaient également le proxénète d'enfants qu'il proposait à des touristes de passage à Moscou. Des Américains le contactaient par courrier électronique, le chargeant d'organiser les modalités d'une rencontre avec des garçons.

Dans le cadre d'une autre affaire, datant de décembre 2000, la police de la ville de Moscou et les douanes américaines ont découvert le site web « *Blue Orchid* » géré par deux Russes, Sergey Garbko et Vsevolod Sointsev Elbe. Ceux-ci se livraient à la traite d'enfants qu'ils faisaient venir de Novokuybishevsk (ville distante de 900 km de Moscou) et qu'ils employaient dans la production de pédopornographie.

La police de la ville de Moscou a arrêté en mars 2001 Victor Razumov, surnommé le « Punisseur », pour violences sexuelles commises sur un garçon de 15 ans lors du tournage de deux films vidéos. Celles-ci montrent le viol et les violences sadiques subit par un garçon manifestement en larmes.⁶³ Quatre cents cassettes vidéo, du matériel de reproduction ainsi que des registres de ventes et d'expéditions ont été découverts. Des clients, qui envoyaient au distributeur leur adresse de livraison par courrier électronique et payaient par mandat postal, ont été identifiés et arrêtés en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas et aux États-Unis.

Lors d'une perquisition effectuée chez l'un des suspects, la police américaine a constaté qu'il s'apprêtait à se rendre à Moscou dans l'intention d'avoir des relations sexuelles avec un enfant. Cet homme a depuis été inculpé d'attentats à la pudeur sur des enfants de 10 à 14 ans.⁶⁴

La prostitution de femmes sur le web

Des proxénètes et des propriétaires de maisons closes disposent de pages web sur lesquelles ils font de la publicité pour des femmes. Le texte suivant est extrait d'un site web hébergé à Prague, en République tchèque :

*Rêvez-vous de passer une nuit de passion à Prague en compagnie d'une jeune et belle femme qui fera tout pour vous plaire ?
Elle saura satisfaire le moindre de vos désirs en se prêtant à vos baisers, à la fellation et à la*

pénétration.

*Durant votre séjour, vous pourrez visiter la « Ville dorée » en sa compagnie.
Ces filles sont des étudiantes qui financent leurs études par ce moyen.*

De plus en plus de sites web comportent des photographies de femmes, parfois nues. Cette pratique exhibe des femmes qui sont identifiées par le public comme prostituées. La plupart de ces photographies ressemblent à des clichés de mode et il est probable que les femmes qui y figurent n'aient pas prévu que les photos soient utilisées pour faire leur publicité en tant que prostituées. Certaines ignorent peut-être même que leurs portraits sont publiés sur la Toile. Les femmes souffrent du discrédit et de la réprobation qu'elles suscitent quand elles tombent dans la prostitution ; leur exhibition et désignation en tant que telles est une blessure supplémentaire qu'on inflige aux prostituées.

Des hommes peuvent réserver des voyages à caractère sexuel et prendre « rendez-vous » avec des femmes par le truchement du web, du courrier électronique et des salons de conversation en ligne. Un article de presse signale que les Italiens, les Allemands et les Américains sont connus pour « préparer » leur voyage avant de se rendre à Rio de Janeiro, au Brésil.⁶⁵

Les tableaux d'affichage électronique des sites web de maisons closes publient des « comptes rendus » décrivant les caractéristiques physiques de femmes, rédigés par des clients au profit d'autres hommes et de proxénètes. À titre d'exemple :

Les nouvelles photos d'Alina montrent qu'elle a pris du poids !! Veuillez m'informer de son poids actuel.

Merci et cordiales salutations

npp; [adresse de courrier électronique] ; 09/08/00

Chère Milla :

Qu'est-il arrivé à Alina ? On dirait qu'elle a pris du poids depuis la dernière fois qu'elle était avec vous. Elle ne pèse certainement pas 52 kg comme il est écrit sur sa page. Veuillez m'indiquer son poids exact.

Des hommes utilisent les tableaux d'affichage électronique pour faire des réservations en vue de leur prochaine visite. Le site web d'une maison close de Prague, en République tchèque, comportait les messages et demandes suivants :

Je suis un Italien, de Milan.

Je connaissais Jana, Lena et Jessica.

J'attends Jana ou Lena.

En décembre, vous m'avez dit : Jana sera là en mai. Chaque semaine je viens voir votre site dans l'espoir d'avoir des nouvelles de Jana ou de Lena.

[adresse de courrier électronique] 21/04/01

Salut Mila !

J'ai trouvé votre page sur l'Internet.

Je dois aller à Prague cet été et viendrai probablement dans votre établissement.

Combien de temps faut-il réserver à l'avance ?

Pourriez-vous mettre s'il vous plaît davantage de photos des filles.

Est-il également possible d'avoir des rapports sexuels avec les filles si l'on reste la nuit ?

À bientôt !

/Peter

[adresse de courrier électronique] ; Suède ; 07/07/00

J'ai bien noté d'après notre conversation téléphonique que vous avez 6 filles ou plus à la fois et qu'elles sont d'Ukraine. Je serai à Prague à la fin août 2000. J'arriverai tard le soir, si mes souvenirs sont exacts. Je prendrai l'avion d'Islande à Copenhague puis de Copenhague à Prague. Avez-vous un service de taxi ou de navette au départ de l'aéroport ? Je souhaiterais passer les deux premières nuits dans votre établissement pour essayer les filles et savoir lesquelles me plaisent.

J'en choisirai ensuite une qui m'accompagnera à l'hôtel pour deux nuits. Donc, je passerai une heure avec chacune de vos filles dans votre établissement avant de choisir laquelle ira avec moi à l'hôtel. Cela vous convient-il ?

J'ai noté que vous avez 6 filles. Je préférerais coucher avec chacune d'elles puis en choisir une pour passer avec elle deux nuits à l'hôtel. Êtes-vous d'accord ?

Est-ce que vos filles sont rasées ?

Ragnar G-----

Islande

[Adresse de courrier électronique] ; 01/07/00

La Suède est le seul pays pour lequel on constaterait une diminution des publicités pour les maisons closes et clubs de rencontre diffusées sur le web. Une récente loi suédoise, qui punit le client de la prostituée, a dissuadé toute publicité pour la prostitution. *World Sex Guide*, le grand site public d'échange d'informations et de comptes rendus pour hommes, n'a publié depuis 1999 que très peu de messages traitant de la prostitution en Suède ; tous étaient des avertissements concernant la nouvelle législation.

« Depuis le 1^{er} janvier 1999, la prostitution EST ILLICITE en Suède. Ne l'oubliez pas. » 14 décembre 1999

*« *****avertissement***** depuis le 1^{er} janvier, l'achat de prostituée est devenu illégal et leurs clients sont arrêtés. La police utilise des caméras de surveillance et vise plus particulièrement les clients des prostituées qui travaillent dans la rue. » 27 janvier 2000*

Des hommes conseillent à d'autres d'éviter les prostituées qui racolent dans la rue, de faire appel de préférence aux services d'« hôtesse » proposés sur le web ou d'aller dans les boîtes de nuit :

« Il y a presque un an jour pour jour j'ai posté un avertissement au sujet de la prostitution en Suède... Les rues des grandes villes sont devenues très calmes. Ça, c'est la mauvaise nouvelle. La bonne nouvelle, c'est qu'ils sont passés aux hôtesse qu'on peut contacter à partir de sites web. Vérifiez sur Yahoo Suède, mot-clé : hôtesse. » 28 janvier 2000

La recherche que j'ai effectuée sur la Toile pour trouver des « hôtesse » suédoises, euphémisme commun signifiant prostituée, ne m'a permis d'obtenir qu'un petit nombre de sites, dépourvus de photographies explicites ; au nombre des quelques autres photos présentées, la plupart ne montraient pas le visage des femmes. Des liens pointant vers des informations météorologiques de différentes villes suédoises constituent l'essentiel du contenu de ces sites et les rares sites qui font de la publicité pour des « hôtesse » n'indiquent qu'un numéro de téléphone portable.

La communication entre hommes cherchant à exploiter sexuellement des femmes et des enfants

Les hommes qui cherchent à acheter les services de femmes et d'enfants prostitués ou employés dans la production pornographique ont recours aux forums de l'Internet pour échanger des informations concernant les lieux où aller et les tarifs des femmes et des enfants dans toutes les villes d'Europe (et des autres continents).

Auteurs de sévices sexuels sur enfants et pornographes lettons et suédois

La Lettonie est depuis le début des années 1990 un pays de destination d'hommes exploitant sexuellement des femmes et des enfants. Un ressortissant suédois soupçonné de sévices sexuels sur des enfants lettons a été arrêté en mai 2000 grâce à la coopération des forces de police suédoise et lettone. Au cours de la fouille de son domicile, la police suédoise a découvert une vidéo pornographique montrant des hommes violant deux garçons âgés de 10 à 14 ans, images qui ont permis à la police suédoise d'identifier deux ressortissants suédois et un letton et à la police lettone d'en identifier d'autres. Un Letton a été inculpé d'attentats aux mœurs sur des mineurs et d'incitation de mineurs à la production de matériel pornographique. Les preuves réunies en

Lettonie à partir du témoignage des enfants présents dans le film et du suspect letton ont été transmises à la police suédoise, ce qui a également permis d'engager des poursuites pénales contre le Suédois. Le Letton et le Suédois s'étaient rencontrés par l'intermédiaire de l'Internet et utilisaient le réseau mondial pour partager leur intérêt commun, à savoir infliger des sévices sexuels à de jeunes garçon et filmer des documents pédopornographiques.⁶⁶

La communication concernant l'achat de femmes et des jeunes filles livrées à la prostitution

Des hommes utilisent des forums de discussion Usenet, tels que alt.sex.prostitution, pour se communiquer des informations sur les lieux où trouver des enfants prostitués. Pour passer inaperçus, ils ont recours à des salons de conversation privés. Les exemples suivants, extraits du site web *World Sex Guide* (initialement alt.sex.prostitution), décrivent la situation au Danemark et en Allemagne.

« '_____': c'est la rue où traînent de très jeunes filles. On en trouve ici qui ont de 12 à 15 ans... » Copenhague, Danemark

« Dans la rue... quelques filles plus jeunes, effrayées, dans les entrées. Elles ne sortaient pas pour parler. » 1996, Berlin, Allemagne

« Des filles des rues, quelques-unes sont jeunes, vraiment jeunes, mais n'oubliez pas qu'elles sont « clean ». Elles vivent plus ou moins dans la rue. Elles acceptent de monter dans votre voiture et connaissent des endroits accessibles en 10 minutes de voiture. Le plus souvent des parkings vides. » 2000, Francfort, Allemagne

Il existe plusieurs « newsgroups » publics et sites web spécialisés dans la recherche de femmes et dans la « critique » de leurs prestations. Ces femmes sont décrites en des termes aussi misogynes qu'obscènes et avilissants.

Les hommes évaluent leurs aventures selon qu'ils ont obtenu ou non des actes sexuels qui répugnent aux femmes en raison de leur caractère douloureux, risqué, humiliant ou dégoûtant. Ils sont toujours ravis d'annoncer aux autres avoir trouvé une femme qui accepte de pratiquer une fellation sans préservatif. L'éjaculation sur le visage de la femme ou dans sa bouche est présentée comme un succès rare et suprême et lorsqu'un homme rencontre une prostituée qui n'insiste pas sur le port du préservatif, il considère habituellement cela comme une chance. Des hommes recommandent vivement les femmes qui acceptent les relations anales

Les femmes qui ne se prêtent pas volontiers aux désirs des hommes ou les refusent font l'objet de critiques négatives. Si l'on analyse ce « manque d'enthousiasme » et cette répugnance du point de vue des femmes, force est de constater qu'elles ne sont pas heureuses et qu'elles résistent à l'exploitation sexuelle qui leur est imposée. Nombre d'hommes décrivent les contraintes qu'ils leur font subir pour les obliger à pratiquer l'acte qu'ils attendent.

La transmission d'images, les vidéos et la diffusion en direct

Le moindre « lieu » de l'Internet se prête à la diffusion d'images d'exploitation sexuelle. Les vidéoclips sont toujours plus nombreux et les connexions Internet à haut débit autorisent la lecture en transit de fichiers vidéo (*streaming*). Les diffusions en direct sur le web sont devenues courantes. Toutefois, puisque la production et la diffusion de matériel pornographique ne font quasiment plus l'objet de poursuites pénales, nous ne disposons que de peu de cas à décrire ici.

Un proxénète emprisonné surveille une prostituée par l'intermédiaire d'une caméra web

En 2000, dans le West Yorkshire, au Royaume-Uni, un proxénète avait le projet de surveiller de sa prison les faits et gestes d'une jeune prostituée de 18 ans grâce à la possibilité de diffusion d'images en direct qu'offre le web. Il avait recruté une mineure, auparavant confiées aux services

sociaux, pour la prostituer sur la voie publique. À l'époque de son arrestation, il l'avait installée dans un lieu aménagé avec une caméra web devant laquelle la jeune femme devait s'exhiber en ligne et donner des spectacles pornographiques en direct, dans l'intention de la regarder et de surveiller son activité de prostituée. On ignore si ce projet a pu être concrétisé.⁶⁷

Des Japonaises donnent des spectacles pornographiques diffusés en direct des États-Unis.

Les services américains d'immigration et de naturalisation se sont intéressés à cette affaire non en raison du contenu pornographique des diffusions ni de l'exploitation sexuelle de ces femmes, mais parce qu'elles ne détenaient pas de permis de travail en bonne et due forme.

Une affaire d'immigration clandestine/traité des personnes a été découverte en 2000 à Hawaï, aux États-Unis : des Japonaises avaient été amenées à Honolulu pour donner des spectacles en direct sur le web destinés à des spectateurs résidant au Japon.⁶⁸ En raison de la législation japonaise plus restrictive en matière de pornographie, des trafiquants avaient décidé d'héberger leur site web à Hawaï, de diffuser ces spectacles en direct à destination du Japon et avaient publié au Japon des offres d'emploi pour « mannequins nus ». Arrivées à Hawaï, les femmes étaient employées à la production de matériel pornographique et exhibées dans des spectacles pornographiques diffusés en direct sur la Toile. Cette entreprise était entièrement dirigée vers le public japonais, le site web étant du reste rédigé en japonais. Les Japonaises donnaient des spectacles de strip-tease devant une caméra web et répondaient aux demandes des hommes qui les regardaient au Japon. À l'aide de claviers sans fil, elles participaient à des conversations sexuelles en ligne tarifées 1 dollar la minute. À Hawaï, les Japonais de *Aloha Data* filmaient les conversations avec des caméras numériques, images qui transitaient par un serveur web situé en Californie et géré par un fournisseur d'accès Internet « peu honorable mais non illicite » appelé *Lucy's Tiger Den*. Les spectateurs japonais visionnaient le spectacle par le truchement du serveur californien.⁶⁹

Les prévenus utilisaient le courrier électronique pour communiquer avec les trafiquants et avec les femmes, pour négocier le prix de leurs services et définir le lieu où envoyer l'argent. Les Japonais envisageaient de développer leur entreprise à plus grande échelle et de produire du matériel pornographique pour des clients japonais.

Cette affaire donne un tour nouveau à la criminalité liée à l'immigration clandestine, à la traite des personnes et aux nouvelles technologies. James Chaparro, directeur de l'unité de lutte contre l'immigration clandestine et la traite auprès des services américains d'immigration et de naturalisation, la caractérise en ces termes : « Des ressortissants japonais ont enfreint la législation américaine en matière d'immigration en faisant entrer clandestinement des Japonaises sur le territoire des États-Unis dans l'intention de contourner la législation japonaise relative à la lutte contre la pornographie. »⁷⁰ Omer Poirier, l'*attorney* de Honolulu chargé de l'affaire, la décrit ainsi : « Des Japonais ont fait entrer illégalement sur le territoire des États-Unis des femmes originaires du Japon pour effectuer des prestations de services au profit d'hommes résidant au Japon. »⁷¹

Photographies et vidéos de viols et de tortures

Le site web « *Slave Farm* », hébergé au Danemark, affirme posséder « la plus grande collection au monde d'esclaves amateurs. »⁷²

Les hommes y sont encouragés à « adresser une esclave à la ferme aux images ». Ces images, qui montrent notamment des femmes soumises à toutes sortes de tortures sexuelles, à l'esclavagisme sadomasochiste (« *bondage* ») et au sadisme fétichiste, sont décrites en ces termes : « torture aux épingles », « cire chaude », « entraves extrêmes », « pendaison *bondage* », « seins cloués sur

planche », « bu au toilettes » et « *bondage* de femmes enceintes ». On propose également aux hommes de « dominer les salopes » dans des conversations en ligne. Certaines images sont disponibles gratuitement, mais l'accès complet au site nécessite le paiement d'un abonnement. Des blessures sont manifestement infligées aux femmes. Si l'on signalait à la police ce qui leur est fait, ces actes seraient qualifiés de violences et voies de fait commises contre des personnes. Le site web de « *Slave Farm* » propose également un « marché aux esclaves vendues aux enchères en ligne », où les gens proposent leurs « esclaves » pour différents services. La publicité de ce site comporte des descriptions en termes crus d'actes extrêmement violents.



Un site web hébergé à Moscou se vante d'être « le meilleur et le plus violent des sites de viol au monde »⁷³ ; il qui affirme posséder « plusieurs centaines d'images de viol » et propose à ses abonnés 30 000 images pornographiques très explicites, 500 canaux vidéo en ligne et 100 longs métrages vidéo de grande qualité. On y trouve des images et des vidéos de « viols avec violence, viols anaux, viols buccaux, viols en bande, violeurs nègres, vagins déchiré et clitoris torturés ». On peut y télécharger gratuitement, en 12 fichiers de 1 Mo environ, un film vidéo sonorisé de 13 Mo montrant le viol d'une femme commis dans un bureau par un violeur masqué. C'est une vidéo si épouvantable que j'ai dû rechercher un soutien affectif après l'avoir visionnée et que je n'ai plus été capable de poursuivre mes recherches durant plusieurs jours.

Seules quelques personnes isolées avaient auparavant accès à un matériel aussi extrême. Comme l'explique un expert : « Dans le passé, les hommes devaient triplement s'éloigner de leur entourage [pour trouver de la pornographie violente, extrême]. D'abord, ils devaient aller quelque part, matériellement, puis savoir où aller et enfin savoir comment la trouver. Avec le web, il est devenu très facile d'aller très loin très rapidement. »⁷⁴

L'épidémie mondiale d'exploitation sexuelle sur l'Internet

On s'accorde souvent à reconnaître que l'épidémie de traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle constitue une crise mondiale. La résurgence de la pédopornographie est une question traitée prioritairement par les services de police qui mettent en œuvre une coopération internationale sans précédent pour démanteler les réseaux. En revanche, la pornographie d'adultes et de post-adolescents demeure complètement ignorée : aux États-Unis et en Europe, rares voire inexistantes sont les poursuites engagées contre les producteurs ou les diffuseurs de pornographie même la plus épouvantable.

Le matériel pornographique se révèle souvent d'une misogynie extrême, les femmes étant représentées comme recherchant et appréciant toutes les sortes imaginables d'humiliations, d'avilissements et d'actes sexuels douloureux. Des femmes et des enfants subissent des violences physiques, sexuelles et affectives au cours de la réalisation de documents pornographiques.⁷⁵ Bien que nous disposions à ce sujet de moins d'informations et d'affaires connues, il est vraisemblable que de nombreuses femmes sont contraintes de se livrer à la production pornographique tout comme elles le sont de se livrer à la prostitution. Tout se passe comme si des délinquants pouvaient commettre n'importe quel acte criminel sexuel sur une femme ou un post-adolescent et échapper à toute poursuite – tant que cet acte est photographié ou enregistré en vidéo, qualifié de pornographie et diffusé sur le web.

À chaque fois que je vais surfer sur le web dans le cadre de mes recherches, j'observe d'une part une augmentation de la proportion de pornographie avilissante, violente et misogyne et, d'autre part, qu'il devient plus facile d'accéder à des photographies et vidéos de torture et de bestialité. Les nouvelles technologies en sont un facteur. Je ne pense pas qu'il y ait rien de nouveau dans les

contenus pornographiques : la production de pornographie implique depuis toujours des criminels qui violent et torturent des femmes et des enfants. Ce qui est inédit, c'est à la fois le volume de la pornographie et le fait que l'internaute moyen muni d'un ordinateur, d'un modem et d'un moteur de recherche peut trouver en quelques minutes des images violentes et avilissantes auxquelles il n'aurait probablement jamais eu accès quinze ans auparavant. L'augmentation du nombre des vidéoclips sonorisés téléchargeables ou diffusés par la technique de lecture en transit (*streaming*) confère leur réalité matérielle aux actes et aux souffrances. De nouvelles techniques, comme les films au format « *Shockwave Flash* », permettent de créer des animations vidéos. Des amateurs doués peuvent ainsi réaliser des scènes de tortures suivies de meurtre (« *snuff movie* ») et les diffuser sur le web. Comme le précise l'un de mes interlocuteurs : « Avec le cinéma virtuel, on peut produire en animation un film « *snuff* » dont il sera très difficile de dire qu'il n'est pas réel. Nous ne sommes aujourd'hui plus limités que par notre imagination. Il n'y a rien qui ne puisse arriver sur le web. »⁷⁶

L'exploitation sexuelle des femmes sur l'Internet est le signe d'une crise extrêmement préoccupante du statut, des droits et de la dignité de la femme dans le monde, crise qui résulte de la convergence de décisions politiques, d'innovations techniques et de phénomènes psychologiques interdépendants. Tout d'abord, les instances qui ont le pouvoir de poursuivre en justice les délinquants ne considèrent plus que la production et la diffusion d'images pornographiques même les plus violentes figurant des femmes constituent un acte criminel. Aux États-Unis, le plus grand pays producteur de pornographie au monde, plus aucune poursuite n'a été engagée au niveau fédéral depuis huit ans pour le chef d'outrage aux bonnes mœurs.⁷⁷ Ensuite, l'Internet a rendu aisément accessible un nombre considérable d'images pornographiques de toutes sortes. En 1997, on dénombrait approximativement 22 000 sites web proposant un contenu pornographique en accès libre ; en 2000, ce chiffre était passé à 280 000 sites.⁷⁸ Au Royaume-Uni, le nombre d'affaires de pédopornographie a été multiplié par cinq, passant de 215 cas en 1997 à 1 128 en 1999.⁷⁹ Enfin, l'Internet provoque une diminution de l'inhibition sexuelle des utilisateurs en normalisant les images et les comportements et en offrant à l'internaute un soutien collectif virtuel qui le conforte dans sa démarche. Pour certains utilisateurs, le risque encouru par le téléchargement d'images illicites constitue une excitation supplémentaire.⁸⁰ Il apparaît en outre que les images visionnées sur le web suscitent un accroissement de l'activité sexuelle : le témoignage de délinquants recueilli dans le cadre du projet COPINE indique que ceux-ci cherchent à conserver une excitation continue et se masturbent souvent jusqu'à la douleur durant tout le temps de leur connexion en ligne.⁸¹

Comment donc commencer à analyser semblable crise ? Les normes juridiques n'existent plus. Il semblerait de prime abord qu'une limite ait du moins été fixée en ce qui concerne la pédopornographie, mais seule la pornographie d'enfants prépubères et de jeunes adolescents a été poursuivie. Des responsables de la lutte contre la criminalité mentionnent les difficultés rencontrées quand il s'agit de déterminer l'âge des post-adolescents qui figurent dans les images photographiques et les vidéos, ce qui explique qu'aucune poursuite n'est engagée contre eux.

La notion de victimisation est le point de départ décisif pour lequel les responsables irlandais du projet COPINE ont opté dans leur analyse des collectionneurs et des producteurs de pédopornographie. « [C]haque accès à une image dans un but sexuel victimise la personne concernée. »⁸² Quant à la collection de matériel pédopornographique, les chercheurs précisent : « Pour le délinquant, la collection d'images a pour fonction, en un certain sens, de victimiser de manière répétée l'enfant concerné, la continuité de l'usage accentuant le statut de victime... Du point de vue de l'utilisateur, la collection de photographies d'enfant a pour finalité essentielle de permettre un accès immédiat à l'enfant en tant que victime. »⁸³ Il y a des années de cela, la militante anti-pornographie Andrea Dworkin ne disait pas autre chose quand elle parlait de la

« prostitution technicisée » des vidéos pornographiques, par laquelle la victime peut être vendue et revendue à maintes reprises.⁸⁴

Si des normes juridiques sanctionnent la pornographie infantine, les collectionneurs de pédopornographie possèdent parfois des images qu'ils conservent à des fins sexuelles mais qui ne répondent pas aux critères juridiques. Max Taylor, responsable du projet COPINE, a pris conscience de l'importance que revêt l'analyse de ces images en termes de leur signification pour le délinquant, de leur place dans sa collection et de la victimisation des enfants représentés.⁸⁵ Il est alors possible de distribuer ces images sur une échelle croissante de victimisation sexuelle délibérée. C'est grâce à ce type d'analyse que les chercheurs espèrent parvenir à comprendre les facteurs qui déclenchent le comportement du délinquant et l'entretien.⁸⁶ Cette approche et ce modèle d'analyse pourraient contribuer à mettre en évidence l'objectif des producteurs et des utilisateurs de pornographie ainsi que le rôle qu'elle joue dans la genèse et la perpétuation des inégalités entre les femmes et les hommes.

Un accès facilité à la pornographie

L'un des débats en cours impliquant l'industrie de l'Internet, la police, la justice et le grand public porte sur la responsabilité des fournisseurs d'accès en ce qui concerne le contenu transitant sur les serveurs qu'ils administrent de près ou de loin.

Le service de vérification en ligne « Landslide »

Un couple de Fort Worth, au Texas, a été arrêté en 2000 pour avoir fourni un accès à plusieurs sites web de pédopornographie : M. et Mme Reedy dirigeaient un service de vérification en ligne de sites réservés aux adultes au profit de sites web pornographiques. Ce système attribue un mot de passe après contrôle de la validité de la carte de crédit et de l'âge de l'utilisateur, l'autorisant s'il est majeur à accéder à d'autres sites de l'industrie du sexe gérés par différents webmasters, y compris des sites pédopornographiques. Bien qu'un grand nombre de sites dans le monde soient impliqués dans cette affaire, seuls trois webmasters étrangers ont fait l'objet de poursuites pénales – deux en Indonésie et un en Russie.⁸⁷ (Ni les Indonésiens ni le Russe n'ont été arrêtés.) Chacun de ces sites proposait un abonnement mensuel allant de 14,95 à 29,95 dollars. « *Landslide* », l'entreprise des Reedy, fournissait à plus de 300 000 utilisateurs un accès à 5 700 sites de l'industrie du sexe⁸⁸ et 30 à 40% environ de leur revenu provenaient de sites web présentant un matériel pédopornographique. Les Reedy conservaient 40% des droits d'abonnement, ce qui représentait une somme de plus d'un million de dollars accumulée entre 1997 et 1999.⁸⁹ Les abonnés avaient également accès à des tableaux d'affichage électronique où des pédophiles échangeaient des mots de passe qui leur permettaient d'accéder à d'autres sites pédopornographiques et où des utilisateurs proposaient ou recherchaient des enfants aux fins de services sexuels.⁹⁰

Des messages de courrier électronique échangés entre les Reedy et les webmasters de sites de pornographie infantine ont permis de prouver lors du procès que les premiers connaissaient le contenu pédopornographique des sites web gérés par les seconds. Apportant un éclairage personnel sur la souffrance des enfants utilisés dans la production de matériel pédopornographique, une enquêteuse du *National Crime Squad* (service national des enquêtes criminelles) de Londres a témoigné du fait qu'elle connaissait deux des enfants figurant dans certains des documents pornographiques diffusés sur les sites web. Ceux-ci avaient été victimes de violences sexuelles et filmés par leur beau-père à Manchester, au Royaume-Uni.⁹¹

En dépit du fait que les Reedy aient déclaré ignorer le contenu des sites des autres webmasters, ils ont été reconnus coupables de 87 chefs d'accusation et notamment d'exploitation sexuelle de mineurs, de diffusion de pédopornographie et d'association de malfaiteurs.⁹²

Un fournisseur d'accès Internet reconnu coupable pour avoir autorisé sciemment l'accès à du matériel pédopornographique

En février 2001, à l'occasion de ce qui fut qualifié de « cas d'école », un fournisseur d'accès Internet américain a plaidé coupable du chef d'accusation de facilitation délictueuse pour avoir sciemment autorisé ses abonnés à accéder à du matériel pédopornographique par l'intermédiaire d'un forum de discussion Usenet. Bien que cette affaire soit la première de la sorte à être plaidée aux États-Unis, l'*attorney general* (ministre de la justice) de l'État de New York a déclaré :

*« Cette affaire introduit un principe de bon sens en matière d'Internet : s'il est porté à la connaissance d'un fournisseur d'accès Internet que des documents illicites de caractère pédopornographique sont disponibles sur son système, ce fournisseur d'accès ne peut pratiquer la politique de l'autruche. »*⁹³

L'enquête avait débuté deux ans auparavant à la suite des poursuites pénales engagées contre des membres de la « *Pedo University* », un réseau de sites web (« *webring* ») pédopornographiques ayant des affiliés aux États-Unis, au Canada, en Suède et en Nouvelle-Zélande. Après avoir démantelé ce réseau, les enquêteurs délaissèrent les utilisateurs du forum de discussion pour s'intéresser au fournisseur qui avait laissé libre accès à ce forum : alt.binaries.erotica.preteen publiait des images explicites de sévices sexuels commis sur des enfants ainsi qu'une FAQ (« foire aux questions ») de 40 pages expliquant l'objet du forum, qu'elles images pouvaient ou devaient être postées et quelles sont les techniques disponibles pour dissimuler l'identité de l'utilisateur, telles l'usurpation d'adresse dans l'en-tête du message ou l'utilisation d'un service de réexpédition anonyme.⁹⁴

Le fournisseur d'accès poursuivi, *Buffnet*, de West Seneca dans l'État de New York, s'était abstenu de supprimer l'accès à ce forum de discussion après avoir été informé par un client et par la police que des documents pédopornographiques y étaient diffusés. *Buffnet* avait également tenté de faire invalider une dizaine de convocations et ordonnances de production de pièces dans la précédente affaire relative à la « *Pedo University* » et refusé de prendre toute mesure nécessaire pour retirer le forum de son offre d'accès, même après la présentation par la police d'images explicites comme le viol d'un enfant de quatre ans.

Cette affaire pourrait créer un important précédent, car les fournisseurs d'accès Internet sont désormais susceptibles d'être considérés comme responsables du contenu qu'ils laissent sciemment transiter par leurs serveurs.

Les utilisateurs

Cette section décrit *qui* sont les différents groupes d'utilisateurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les statistiques de l'utilisation de l'Internet en Europe

Nombre de nouvelles technologies de l'information et de la communication font parties intégrantes de l'Internet. L'accès et l'utilisation de l'Internet ne sont pas uniformément répartis au sein des États membres du Conseil de l'Europe (voir Tableau 1). Il n'est pas surprenant de constater que c'est dans les États les plus riches d'Europe occidentale que l'on trouve la proportion la plus élevée de la population à utiliser l'Internet et, inversement, que les taux les plus faibles correspondent aux États d'Europe orientale, centrale et méridionale les plus pauvres. Dans trois pays – l'Islande, la Norvège et la Suède – plus de 50% de la population disposent d'une connexion Internet. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie se classent en tête pour le nombre total d'utilisateurs. En revanche, dans les pays les plus pauvres – l'Albanie, le Bélarus, la Bosnie, la Moldavie et l'Ukraine – moins d'un pour cent de la population utilise l'Internet.

Tableau 1

Statistiques de l'utilisation de l'Internet dans les pays européens ^a

Pays	Nombre d'utilisateurs	Pourcentage	Pays	Nombre d'utilisateurs	Pourcentage
Albanie	2 500	0,07	Lettonie	234 000	9,73
Andorre	5 000	7,48	Lituanie	225 000	6,20
Autriche	3 000 000	36,9	Luxembourg	95 000	21,72
Bélarus	10 000	0,10	Macédoine	30 000	1,47
Belgique	2 700 000	26,36	Malte	40 000	10,21
Bosnie	3 500	0,09	Moldavie	15 000	0,34
Bulgarie	200 000	2,57	Pays-Bas	7 280 000	45,82
Croatie	100 000	2,14	Norvège	2 360 000	52,60
Chypre	80 000	10,55	Pologne	2 800 000	7,25
Rép. tchèque	350 000	3,40	Portugal	700 000	6,97
Danemark	2 580 000	48,37	Roumanie	600 000	2,68
Estonie	309 000	21,59	Russie	9 200 000	6,30
Iles Féroé	3 000	6,62	Rép. slovaque	700 000	12,94
Finlande	2 270 000	43,93	Slovénie	460 000	23,00
France	9 000 000	15,26	Espagne	5 490 000	13,72
Allemagne	20 100 000	24,28	Suède	5 000 000	56,36
Grèce	1 330 000	12,42	Suisse	2 400 000	33,05
Hongrie	650 000	6,38	Turquie	2 000 000	3,05
Islande	144 000	52,11	Ukraine	200 000	0,41
Irlande	1 040 000	27,50	Royaume-Uni	19 980 000	33,58
Italie	13 420 000	23,29	Yougoslavie	80 000	-

^a Données de l'année 2000

Source : NUA Internet Surveys

Les collectionneurs

Grâce aux poursuites pénales engagées contre des collectionneurs, des diffuseurs et des producteurs de pédopornographie, complétées par l'analyse des collections et de la personnalité de ces collectionneurs/diffuseurs/producteurs, on commence à pouvoir caractériser ces auteurs d'actes délictueux pour mieux comprendre leurs comportements ainsi que le rôle joué par les technologies de l'information et de la communication en matière d'exploitation sexuelle.

Pour l'heure, l'analyse des collectionneurs s'est limitée aux collectionneurs de pédopornographie. L'on sait cependant que des personnes possèdent d'importantes collections de pornographie adulte dont les détails ont parfois été divulgués après leur découverte sur des ordinateurs dans les lieux de travail. Les diffuseurs de pornographie sur l'Internet sont vraisemblablement nombreux à avoir commencé comme collectionneurs avant de songer à retirer un bénéfice pécuniaire de leurs collections.

Les collectionneurs de pédopornographie et le rôle de l'Internet

En analysant la base de données de pornographie infantile qu'ils ont constituée, les chercheurs du projet COPINE ont mis en évidence le fait que les enfants employés dans la production de pédopornographie sont majoritairement blancs, les Asiatiques étant plus rares et les Noirs quasiment absents. L'examen des images de pornographie infantile qui circulent dans les forums de discussion Usenet montre que l'âge moyen des enfants, plus particulièrement des filles, tend à diminuer et que davantage d'images figurent des enfants d'Europe orientale.⁹⁵

Des entretiens ont été menés dans le cadre du projet COPINE avec des personnes ayant téléchargé et/ou diffusé et/ou produit des documents pédopornographiques et/ou étant auteur d'agressions sexuelles sur enfant, qui révèlent que les internautes qui téléchargent des documents pornographiques ont un comportement incriminé progressif et directement lié à leur niveau d'utilisation de l'Internet.

Les délinquants sont des personnes ayant eu une pratique sexuelle précoce (qui ont été probablement eux-mêmes victimes de sévices sexuels) et qui, adultes, montrent des aptitudes relationnelles médiocres et éprouvent une profonde insatisfaction personnelle. L'acquisition d'un ordinateur et de compétences informatiques leur ouvre les portes d'un monde susceptible de leur procurer des satisfactions fondées sur des images et des fantasmes et où ils fréquentent une collectivité virtuelle de personnes qui affermit leur comportement. À mesure que se développe leur nouvelle expertise informatique et qu'ils réussissent à réunir une collection importante, ils peuvent prendre confiance en eux et consacrent souvent de plus en plus de temps à leurs collections, à classer et à cataloguer les images qu'ils téléchargent et échangent.⁹⁶

La plupart commencent par accéder à des documents de pornographie adulte avant de bifurquer vers la pédopornographie et ont recours à des technologies toujours plus perfectionnées parallèlement à leur recherche d'une exploitation sexuelle accrue des enfants, soit par l'intermédiaire d'images plus pernicieuses et extrêmes, soit en commettant eux-mêmes des agressions sexuelles sur des enfants.

La collection est un processus psychologique capital qui est directement lié à l'acquisition de nouvelles compétences techniques. L'association d'une collection matérielle, d'une satisfaction sexuelle, d'un bagage informatique et d'un soutien collectif en ligne suscite chez le délinquant un sentiment toujours plus intense d'« émancipation », de prise sur son destin.

« L'acquisition rapide des images est dans une large mesure indissociable de l'acquisition d'un savoir-faire technique. La pratique de la collection se traduit également par une activité fantasmatique et sexuelle accrue, plus particulièrement par la masturbation en rapport aux images ou par le partage de fantasmes mutuels avec d'autres internautes durant le temps de la

connexion. Avec la maîtrise progressive de l'Internet naît un sentiment de pouvoir et de domination. »⁹⁷

Le projet COPINE a mis en évidence de nombreuses similitudes entre les collectionneurs de matériel pédopornographique sur l'Internet et d'autres auteurs d'agressions sexuelles sur enfant. Ceux-ci présentent en outre différents stades de « dépendance à la fonction » qui engendre « modification de l'humeur, tolérance, syndrome de sevrage, conflit et rechute. »⁹⁸

Les collectionneurs de pédopornographie masculine

Une opération de lutte contre la délinquance sur l'Internet menée durant trois ans par la police de Keene au New Hampshire, États-Unis, ayant pour cible les sévices sexuels commis sur des garçons mineurs, a conduit à l'arrestation de 200 auteurs d'agression dont 143 étaient « collectionneurs » d'images pédopornographiques figurant des garçons. La fourchette des âges s'étendait de 13 ans à 65 ans. Des collectionneurs et des diffuseurs, dont l'un n'avait que 14 ans, géraient des bourses d'échanges commerciaux à partir de leur ordinateur. La taille des collections variait de quelques centaines d'images à des dizaines de milliers (l'un des délinquants possédait 43 000 fichiers image). D'importantes capacités de stockage informatique – disques durs supplémentaires, disques *zip* et *jazz*, CD-ROM – sont nécessaires pour conserver images et vidéos, mais certains collectionneurs utilisaient en outre des ordinateurs appartenant à autrui, comme ce professeur de collège arrêté en Indiana, qui hébergeait sa collection sur l'ordinateur central du collège.⁹⁹ D'autres la conservaient dans le cyberspace, c'est-à-dire qu'ils accédaient par l'Internet, de manière licite ou non, à des capacités de stockage allouées par des serveurs, voire disponibles sur des ordinateurs de particuliers.

M. McLaughlin, de la police de Keene, considère que les collectionneurs sont des primo-délinquants. La plupart d'entre eux n'avaient précédemment jamais eu affaire à la justice et n'étaient pas connus pour avoir commis des sévices sexuels sur enfant. C'était en majorité des célibataires qui vivaient seuls et étaient socialement isolés. Vingt et un pour cent d'entre eux avaient un emploi ou une orientation professionnelle qui les mettait en relation avec des enfants.¹⁰⁰

Nombre de ces collectionneurs ont commencé par rassembler des images fixes figurant des enfants, en s'approvisionnant dans les forums de discussions Usenet et sur les pages web, ce qui ne nécessitait pas d'interaction en ligne avec autrui. Certains sont alors passés à l'étape suivante, début d'une escalade, qui consiste à entrer en relation avec d'autres internautes dans les « *chat-rooms* ». La collection d'images fixes est ensuite délaissée au profit de vidéoclips, après quoi quelques-uns se lancent dans la diffusion de matériel pédopornographique. Quand un collectionneur dialogue avec d'autres collectionneurs, la collection sert de monnaie d'échange, le collectionneur devenant dès lors lui aussi diffuseur. L'échange des collections s'effectue par catégories qui décrivent le type d'images (poses, nudisme, action, sans préservatif), l'identité raciale/ethnique des victimes (Européens, Indiens, Asiatiques, etc.), les caractéristiques physiques des garçons – circoncis ou non (« coupés » ou « non coupés ») –, la couleur des cheveux et des yeux, ainsi que la personne qui violente l'enfant – un autre garçon, un adulte.¹⁰¹

Les collectionneurs s'impliquent profondément dans leur collection et lui consacrent un temps considérable, mémorisant des centaines voire des milliers d'images, de noms de fichiers et de séries de photographies, sachant s'ils ont déjà vu auparavant telle image et si elle a été renommée. Souvent, ils impriment une copie papier de leurs images préférées afin de les conserver dans leur chambre et les utiliser pour se masturber.¹⁰²

« Des collections pédopornographiques considérables ont été saisies, dont certaines atteignent 40 000 fichiers image. Ces fichiers sont subdivisés et classés à plusieurs reprises dans des dossiers en fonction de l'âge, de la couleur des cheveux, des actes sexuels représentés et de nombreuses

autres catégories qui peuvent être parfois très spécifiques et qui regroupent par exemple des images de garçons prépubères uniquement vêtus de chaussettes, ou d'enfants pubescents circoncis photographiés dans un décor de chambre à coucher. Le temps nécessaire pour télécharger une image, pour la regarder et la classer dans un dossier, multiplié par la taille de la collection, indiquent ce que peuvent représenter ces comportements en termes d'investissement en temps. »¹⁰³

N'étaient les nouvelles technologies de l'information et de la communication dont ils disposaient, de nombreux collectionneurs de pédopornographie ne se seraient jamais aventurés dans une telle activité et certainement pas à un tel point. La technologie n'est pas la cause de leur intérêt ou de leur activité, mais elle a joué un rôle fondamental en les facilitant.

Les harceleurs

L'Internet est devenu un lieu de prédilection des harceleurs à la recherche d'enfants. Le délinquant sexuel peut aborder l'enfant à différents niveaux, depuis conversation à caractère sexuel jusqu'à la séduction et à la rencontre matérielle. De nombreux harceleurs ont pu commettre en toute impunité des crimes sexuels sur des enfants grâce aux différentes possibilités qui existent de dissimuler son identité personnelle. L'association *North American Boy Love*, qui justifie la pédophilie comme étant une forme d'« amour » pour les garçons, a publié en 1995 un article intitulé « *L'Amour homme/garçon sur l'Internet* » qui détaillait les différentes utilisations possibles de la Toile pour entrer en relation avec des enfants.¹⁰⁴

Les harceleurs en ligne sont parfois eux-mêmes des adolescents. Une enquête menée en 1998 par le ministère de l'intérieur britannique a montré qu'un tiers de l'ensemble des crimes sexuels commis au Royaume-Uni est le fait de délinquants sexuels adolescents¹⁰⁵ et il ressort d'une récente étude effectuée aux États-Unis par le *National Center for Missing and Exploited Children* (Centre national des enfants disparus et exploités) que la moitié des sollicitations formulées en ligne est le fait de mineurs délinquants.¹⁰⁶ Il est à noter que ces jeunes harceleurs ont été ou sont encore eux-mêmes très vraisemblablement victimes de sévices sexuels.

L'opération de lutte contre la délinquance sur la Toile menée durant trois ans par la police de Keene, au New Hampshire, a permis d'arrêter 200 délinquants qui s'attaquaient à de jeunes garçons (les fonctionnaires de police se faisant eux-mêmes passer pour des garçons dans les salons de conversation et les forums Usenet). Parmi eux, 48 hommes étaient des « voyageurs », ce qui signifie qu'ils recherchaient des garçons en ligne et essayaient par la suite de les rencontrer. Dans une tranche d'âges allant de 17 à 56 ans, l'âge moyen était de 35 ans. Les proportions respectives des classes d'âge étaient les suivantes : 17-29 ans (38%), 30-39 ans (25%), 40-49 ans (27%) et 50-59 ans (10%). Un grand nombre de ces harceleurs, mais non tous, étaient également collectionneurs de matériel pédopornographique. Quatre d'entre eux voyageaient de l'étranger (Canada, Hollande et Norvège) vers les États-Unis, les autres se déplaçaient à l'intérieur des frontières américaines en provenance de dix États différents. Quelques-uns de ces harceleurs faisaient parvenir aux garçons de l'argent, des billets d'autocar ou d'avion afin que ceux-ci fument pour les rejoindre.

Plus de la moitié de ces 48 harceleurs avait à l'origine déclaré aux garçons qu'ils étaient eux-mêmes adolescents, ne leur révélant que plus tard qu'ils étaient plus âgés, sans jamais toutefois leur indiquer leur âge véritable (plus important encore). Plus de la moitié d'entre eux avait également envoyé des photographies les représentant, souvent nus. Les conversations en ligne avaient pour objectif de gagner la confiance du garçon, d'engager avec lui un dialogue à caractère sexuel et d'envoyer des images pornographiques.

La police a trouvé dans l'ordinateur d'un harceleur la transcription de vingt-cinq conversations en ligne qu'il avait eues avec des garçons âgés de 12 à 15 ans originaires de cinq États différents et

desquels il avait obtenu les noms et adresses, la situation précise de leur domicile et qui lui avaient fourni de surcroît un prétexte lui servant de couverture.

Les délinquants qui parvenaient à rencontrer des garçons (la police en réalité) étaient arrêtés en possession de préservatifs, de lubrifiant, de matériel photographique et d'autres équipements.

Bien que l'on estime habituellement la proportion de pédophiles sadiques à environ 1% de l'ensemble des auteurs d'agressions sexuelles sur enfant, trois des quarante-huit hommes de ce groupe étaient des sadiques. Un harceleur avait participé à des conversations dans un « chat-room » ayant pour thème la torture d'enfants. En perquisitionnant au domicile d'un autre délinquant, la police a découvert des photographies d'enfants morts enterrés dans des tombes peu profondes. Le troisième se trouvait déjà en détention préventive pour le meurtre d'un enfant.

Même si le harcèlement d'enfants sur l'Internet fait l'objet d'une attention et d'une répression accrues de la part des gouvernements, de la justice et des forces de police, M. McLaughlin, de la police de Keene au New Hampshire estime que seul un pour cent des criminels agissant sur l'Internet est appréhendé.¹⁰⁷

Les acheteurs

Les hommes qui achètent des femmes et des enfants livrés à la prostitution diffusent des informations sur leur expérience dans les forums de discussion Usenet ainsi que sur la Toile et ce faisant révèlent souvent beaucoup sur eux-mêmes : qui ils sont, quelle est leur opinion sur les femmes, comment ils se comportent à leur égard et comment ils les traitent.

On décèlera dans les comptes rendus reproduits ci-après de nombreux indices qui laissent penser que ces hommes utilisent des femmes victimes de la traite.

« Les filles viennent de plus en plus des pays de l'Est et sont souvent en situation irrégulière en Autriche. » Novembre 95, Vienne, Autriche

En Bulgarie – 80% sont Bulgares, 20% sont Russes, Ukrainiennes ou Belarusses. Normalement, les filles ont leurs proxénètes qui n'hésitent à venir vous voir pour négocier le prix. – Un Allemand en Bulgarie

Dans le quartier de la gare, il y a très exactement 13 centres commerciaux sexuels où travaillent, dans chacun d'entre eux, de 20 à 80 filles. Elles sont étrangères à plus de 90%. La plupart parlent espagnol et viennent des Caraïbes, de Colombie, du Venezuela et du Brésil. Le deuxième groupe ethnique le plus important après les Latines et les Sud-américaines, ce sont les Thaïes. Les Asiatiques sont toutes thaïes, même si elles affirment le contraire. Un tiers des filles sont Allemandes et Africaines. La situation a changé depuis quelques années : les Thaïes et les Africaines étaient plus nombreuses à l'époque. À propos des Africaines, il faut savoir que toutes les Noires ne sont pas Africaines, certaines sont aussi Sud-américaines. Ça s'entend à leur accent. Autour de la « Breite Gasse », on ne trouve que des filles parlant espagnol – 2000, Francfort, Allemagne

Aarhus est une ville de seconde zone en termes de prostitution. On n'y trouve que des femmes minables qu'on croirait déportées du tiers-monde ; elles ont toutes l'air d'être dépressives et ne parlent qu'un anglais rudimentaire. 1999, Aarhus, Danemark

Helsinki, Finlande – Des prostituées russes se sont « emparées » du restaurant “ _____ ” ; les Russes y font du grabuge. Ils se battent à coups de poing pour les femmes ; octobre 97, Helsinki, Finlande

deux filles roumaines et une autre fois quand j'ai été invité dans l'appartement de la troupe de danseuses (7 filles de République dominicaine). Les femmes qui travaillent dans les boîtes de nuit peuvent venir de n'importe où. La plupart d'entre elles ont signé un contrat avec des « agences de mannequins » dans des pays pauvres, en majorité d'ex-Union soviétique, de Thaïlande, des Philippines et de République dominicaine. Mais il y a aussi beaucoup de Grecques. Elles voyagent habituellement beaucoup, surtout celles qui sont sous contrat. Les filles ayant un contrat vont

aussi dans un grand nombre de pays arabes et certains de leurs clients les suivent quand elles reviennent en Grèce. Comme les filles sous contrat sont également souvent à la recherche d'un mari, il est assez facile d'en profiter en les attirant avec des promesses, si vous êtes ce genre de type. 1995, Grèce

Il semblerait que les hommes ayant recours à l'Internet pour trouver des femmes livrées à la prostitution (et y publier leurs expériences) soient essentiellement des hommes d'affaires itinérants, des habitants de la région rendant compte de la prostitution locale ou des étudiants. Certains d'entre eux déclarent consulter les forums de discussion Usenet ou des sites web avant de partir en voyage et même imprimer une copie papier des informations recueillies pour les conserver sur eux. Les extraits suivants sont donnés à titre d'exemple :

Ces cinq dernières années, je suis allé à Vienne quatre à cinq fois par an, c'est pourquoi j'ai pensé partager mon expérience en ce qui concerne les services sexuels et plus particulièrement les services d'hôtesses. 19 août 1995, Vienne, Autriche

Je vous écris d'Allemagne. Comme je voyage souvent en Bulgarie, je peux vous donner une vue d'ensemble sur la situation du sexe dans ce pays.

Je vais à Budapest toujours dans le cadre de mon travail, c'est pourquoi je peux vraiment vous parler des changements qui sont intervenus sur la scène du sexe depuis ces derniers 7-8 ans. 1998, Budapest, Hongrie

J'ai remarqué qu'on ne trouve pas la moindre information concernant Lyon, en France, sur votre excellent site. Ayant séjourné dans cette ville durant presque quatre semaines pour affaires, j'ai eu le plaisir, avec l'aide de quelques Lyonnais, de découvrir certaines de ses activités nocturnes. 2000, Lyon, France

J'ai vécu à Prague durant deux ans et demi, époque au cours de laquelle j'ai visité la plupart des clubs pour hommes de cette belle ville. Janvier 97, Prague, République tchèque

Donc, ayant vécu à Londres toute ma vie, je puis vous donner quelques tuyaux sur la situation actuelle. 2000, Londres, Royaume-Uni

Je vais poursuivre mes études à Paris au printemps prochain et j'aimerais y étudier autre chose que simplement l'astronomie et le français... Est-ce que quelqu'un aurait une idée sur les lieux où je pourrais trouver des services à Paris ? Merci !

Aarhus est la deuxième ville du Danemark... et a été jusqu'à présent négligée par le « World Sex Guide ». C'est pourquoi, étudiant en ethnographie promis à un brillant avenir, j'ai entrepris une campagne de recherches dans ma propre ville universitaire afin de mettre à jour mes connaissances (et les vôtres) sur ces deux questions fondamentales : Où ? et combien ? 1999, Aarhus, Danemark

La description de leurs expériences avec des prostituées est pour certains de ces hommes une façon de les revivre. L'un d'eux écrit : « Ça me fait bander de me rappeler cette nuit pour la décrire ici. » Certains pimentent leur récit de nombreux détails explicites qui montrent qu'ils prennent du plaisir à évoquer leurs aventures par l'écriture.

Les liens existant entre la prostitution et la pornographie

Souvent traitées comme deux phénomènes distincts, la prostitution et la pornographie sont en fait très comparables. Les femmes livrées à la prostitution sont fréquemment employées dans la pornographie et les clients des prostituées prennent souvent des photos ou enregistrent des vidéos. De même, à la fin de sa carrière habituellement courte, une « star du porno » se tournera généralement vers la prostitution. Le texte reproduit ci-après est la description par un homme de son aventure à Copenhague, au Danemark, au cours de laquelle un document pornographique a été réalisé.

« _____ Services propose un service traditionnel d'hôtesses, soit dans leurs locaux, soit à votre hôtel, ou bien la possibilité de faire des photos ou des vidéos de vous-même en pleine action avec une ou plusieurs filles. Leurs locaux sont équipés d'un matériel vidéo complet. Le prix des services

vidéo va de 1 000 couronnes danoises pour 30 minutes avec une fille, ce qui comporte un striptease, l'utilisation d'un vibromasseur et pour finir une masturbation avec préservatif. Pour 3 000 couronnes, vous avez 30 minutes avec une fille et un peu de tout – fellation, rapports à la missionnaire et anal. J'ai choisi _____ – un corps jeune et parfait, avec un soupçon de rondeurs d'adolescente et une chatte extraordinairement étroite. Son seul défaut, c'est qu'elle était tout le temps trop calme et trop passive. À part cela, excellent rapport qualité-prix et la vidéo de notre baise reste un souvenir précieux. » 2000, Copenhague, Danemark

Un site web américain, *Streetwalkerspica.com*, est géré par un homme du Tennessee qui recrute des prostituées dans les rues pour les photographier dans une chambre d'hôtel. Les images accompagnées d'une description sont ensuite diffusées sur le site. D'abord gratuites, elles ne sont désormais plus accessibles que par abonnement.

Les producteurs

Les producteurs de pornographie infantile et de pornographie adulte sont considérés et traités de manière antinomique selon qu'on se situe en Europe ou aux États-Unis. Dans le premier cas, ce sont des criminels et des auteurs de violence de la pire espèce, dans le second, des producteurs de cinéma et des hommes d'affaires.

Les producteurs de pornographie infantile

L'essentiel de la pornographie infantile diffusée sur l'Internet trouve son origine aux États-Unis. Selon Bruce Taylor, qui a travaillé pour le ministère américain de la justice dans le cadre de la *Child Exploitation and Obscenity Unit* (Cellule de lutte contre l'exploitation des enfants et la pornographie infantile) et est aujourd'hui directeur du *National Law Center for Children and Families* (Centre juridique national pour l'enfance et la famille) : « Les États-Unis comptent davantage d'hommes sur l'Internet et davantage d'hommes producteurs et utilisateurs de pédopornographie. Nous sommes encore leader en la matière. »¹⁰⁸

Sur les 200 délinquants s'attaquant aux garçons et arrêtés lors d'une opération de lutte contre la délinquance sur le web menée durant trois ans par la police de Keene au New Hampshire, huit étaient producteurs de pornographie infantile. Il a pu être mis en évidence à cette occasion que si les collectionneurs de pédopornographie ne sont pas tous producteurs, tous les producteurs sont collectionneurs. L'âge moyen de ces huit criminels âgés de 26 à 53 ans était de 41 ans.

Ces délinquants sexuels faisaient parvenir des caméras numériques à leur correspondant, pensant qu'il s'agissait de jeunes garçons, pour qu'ils les branchent sur leur ordinateur et leur envoient en direct des images d'actes sexuels, images et films qu'ils avaient prévu d'enregistrer par un procédé de numérisation vidéo en vue d'une diffusion ultérieure. Ils photographiaient également à la dérobée des enfants dans les lieux publics ou durant leur sommeil et cachaient des caméras dans les toilettes publiques pour filmer des enfants. Nombre d'entre eux diffusaient encore des images d'enfants auxquels ils avaient fait subir des sévices sexuels plusieurs années auparavant.

La plupart de ces producteurs de pornographie infantile infligeaient des sévices sexuels à des enfants à l'époque de leur arrestation ou avaient dans leurs antécédents judiciaires commis des crimes sexuels contre des enfants. Dans quatre cas, ils hébergeaient des enfants fugueurs. Ces hommes pratiquaient en outre de nombreuses perversions fétichistes et sexuelles. Seul l'un d'entre eux avait gagné de l'argent en vendant des documents pédopornographiques par le biais de l'Internet – une somme inférieure à 1 000 dollars.

Les producteurs de pédopornographie étaient également davantage susceptibles d'être impliqués dans d'autres activités criminelles : l'enquête policière a montré que certains avaient déjà commis d'autres crimes – meurtre, détention d'explosifs, détention et vente de substances réglementées, infractions sur la législation des armes à feu et recel de mineurs.¹⁰⁹

Certains pays d'Europe orientale, plus particulièrement la Russie, sont devenus des centres de production de pédopornographie non seulement parce que « dans de nombreuses régions d'Europe de l'Est et de Russie, "tout est permis" pour autant que l'on reverse à la "mafia" une part des bénéfices », mais aussi parce que les enfants d'origine slave sont appréciés des collectionneurs qui préfèrent les enfants blancs.¹¹⁰

À Budapest, la capitale hongroise qui est aussi devenue aujourd'hui la capitale européenne de la production pornographique, des informations font état que de jeunes enfants – le plus souvent sans domicile fixe ou abandonnés – sont recrutés par des pornographes qui leur font miroiter quelque prestigieuse carrière de mannequin. En juin 1996, un homme a été arrêté à Eger, dans le nord de la Hongrie, pour avoir employé des fillettes âgées de 10 à 15 ans dans ses vidéos pornographiques ; il a été poursuivi non pas pour avoir réalisé ces films, mais parce qu'il figure dans ces images. En effet, aux termes de la loi hongroise, les enfants de plus de 14 ans peuvent donner leur « consentement partiel », ce qui signifie qu'il n'est pas illicite de mettre en scène deux adolescents de 15 ans dans une vidéo pornographique, à la différence d'un film montrant un adulte ayant une relation sexuelle avec un mineur de 15 ans, ce qui est prohibé. De surcroît, la Hongrie ne disposait pas en 1996 de législation condamnant la détention ou la diffusion de pédopornographie, vide juridique qui n'a pas manqué d'attirer les pédopornographes.¹¹¹

Les producteurs de pornographie adulte

L'industrie du sexe se tourne dans son ensemble vers les nouveaux médias et se prépare aux développements futurs de l'Internet à large bande et des systèmes de télévision interactive en chambre d'hôtel.¹¹² Aux États-Unis comme en Europe, la production de pornographie adulte s'affranchit de la mainmise du crime organisé pour devenir une activité économique considérable et l'on assiste depuis plusieurs années à une offensive tous azimuts sur le plan international en vue de normaliser et de légitimer la prostitution ainsi que la pornographie.

Les États-Unis sont le premier producteur mondial de pornographie. En Californie, où se trouvent la plupart des infrastructures de production, l'industrie pornographique déclare employer 20 000 personnes et reverser 31 millions de dollars en taxes à l'achat pour le seul secteur des ventes de vidéo.¹¹³ En 2000, 11 000 vidéos pornographiques ont été produites aux États-Unis¹¹⁴ et l'industrie du sexe en ligne a enregistré un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de dollars.¹¹⁵

Au-delà de ces chiffres d'ordre financier, il devient de plus en plus difficile d'obtenir les statistiques de l'offre et de la demande de pornographie sur l'Internet. On disposait auparavant des pourcentages de requêtes effectuées par les moteurs de recherche pour la pornographie, des recettes publicitaires provenant des sites pornographiques, etc., statistiques qui ont toutes disparu au cours des deux dernières années. Les sociétés de notation et d'évaluation de l'Internet auxquelles je me suis adressée m'ont indiquée qu'elles n'isolaient plus dans leurs études, du moins dans celles qu'elles publiaient, les chiffres relatifs au « divertissement pour adultes » qui sont désormais incorporés aux statistiques du « divertissement » ou de la « publicité ». Cela s'explique à mon sens par le fait que la publication des statistiques relatives à l'industrie du sexe en ligne constituait une publicité négative pour les industries de l'Internet et pour les grandes entreprises ayant des participations dans les industries du sexe et de l'Internet. C'est pourquoi il a été décidé de ne plus recueillir d'informations spécifiques aux requêtes des moteurs de recherche concernant la pornographie, etc., ou bien de ne plus les divulguer. Quelques rapports commerciaux peu nombreux portant sur des entreprises de l'industrie du sexe, y compris pour le marché européen, étaient disponibles en ligne, vendus chacun 2 000 à 2 500 dollars.

Ce n'est pas parce que la pornographie adulte engrange des milliards de dollars et que de grandes entreprises s'intéressent désormais à ce marché que les normes de la production pornographique

ont changé, surtout en ce qui concerne l'utilisation des femmes dans les films vidéo. Selon un producteur :

« *Quiconque possède une caméra vidéo peut devenir réalisateur – il y a quantités de ratés qui vendent de mauvais pornos sur des cassettes de récupération. N'importe quel produit, quels que soient sa qualité ou son origine, pourra au minimum être présenté sur l'un des 70 000 sites web payant pour adultes dont un quart environ appartient à quelques sociétés à nombre limité d'actionnaires qui redécoupent et saucissonnent le même contenu sous différentes étiquettes.* »¹¹⁶

Les images diffusées sur le web sont devenues plus brutales encore, plus violentes et avilissantes, en raison du marché considérable que représente la pornographie en ligne et de la concurrence à laquelle se livrent les sites. Même si elle soutient que dans les vidéos pornographiques aucune prestation n'est « obtenue par la contrainte », une productrice reconnaît toutefois aussitôt qu'« il y a de petits minables qui répandent leurs vidéos répugnantes dans le cyberspace. La tendance est à la porno misogynie et c'est inquiétant. »¹¹⁷ Elle ajoute : « Je travaille dans ce secteur d'activité depuis plus de vingt ans et j'ai contribué à ce que ces types puissent réaliser ce genre de films. »¹¹⁸

On dit couramment qu'« il n'y a pas de rapports sexuels mieux protégés que le porno ».¹¹⁹ C'est peut-être vrai pour le consommateur de pornographie, mais certainement pas pour les femmes qui sont utilisées pour la produire.

Budapest – une capitale de la production pornographique

Budapest, qui est aussi surnommée « Budasexe » ou « Budaporn », est devenue l'une des capitales européennes de la production pornographique.¹²⁰ Des producteurs américains et européens s'y sont installés en raison de la disponibilité d'acteurs et d'actrices porno bon marché originaires d'Europe centrale et orientale, des faibles coûts de productions, d'une réglementation et d'une administration accommodantes ainsi que des décors magnifiques qu'elle offre. Des centaines de films pornographiques sont tournés chaque année dans la capitale hongroise qui est devenue probablement, en huit ans seulement, le plus grand centre européen de production pornographique, éclipsant des rivales comme Amsterdam ou Copenhague.¹²¹ Le cinéaste hongrois Istvan Kovacs, qui a produit la première vidéo pornographique entièrement hongroise, a réalisé de 1992 à 1997 plus de trente longs métrages pornographiques.¹²²

On justifie à Budapest la production pornographique par son appartenance à la nouvelle économie de marché, ce qui a permis à András Török, ancien vice-ministre de la culture, d'affirmer que « la pornographie est une industrie pour la Hongrie, non une tragédie ». ¹²³

Les producteurs de pornographie ont bénéficié d'autorisations de tournage sans précédent dans des lieux publics ou officiels. Patrick Collins, propriétaire de l'« *Elegant Angel* », a été le premier réalisateur américain de film pornographique à tourner à Budapest. Son premier titre, *Buttwoman Does Budapest*, comportait une scène filmée en milieu de journée dans un tram de la ligne la plus fréquentée de la ville : un couple faisait l'amour en public dans un wagon tandis qu'une autre femme se masturbait à proximité dans un autre tramway. Le tram suivait son itinéraire ordinaire dans un quartier résidentiel, stoppant aux arrêts habituels où les voyageurs assistaient au tournage qui se déroulait à l'intérieur. Le réalisateur affirma par la suite qu'il avait pour ce faire soudoyé le chef du service des tramways en lui offrant 100 dollars et une boîte de chocolats.¹²⁴ Le producteur italien Steve Morelli a tourné dix films pornographiques à Budapest. L'une de ses dernières vidéos, *Thighs Wide Shut*, a été filmée dans les velours et les lambris d'acajou de la bibliothèque d'un ministère.¹²⁵ En 2000, le ministre de l'Éducation a diligenté une enquête après qu'un producteur allemand qui a utilisé un lycée prestigieux comme cadre principal d'un film pornographique.¹²⁶

Quand ils en ont la possibilité, la plupart des producteurs de vidéos pornographiques d'Europe de l'Ouest font appel à des acteurs d'Europe de l'Est. « Ils coûtent moins cher et font davantage », explique sans ambages un cadre de la société de production allemande Silwa.¹²⁷

Budapest est à la fois une ville destination et de transit pour les femmes victimes de la traite originaires d'Ukraine, de Moldavie, de Russie, de Roumanie et de Yougoslavie. Elles y sont matées pour les rendre dociles à la prostitution et on leur y remet des faux papiers avant de les envoyer dans des pays d'Europe occidentale.¹²⁸

En 2000, la police a découvert à Budapest, dans le quartier de Zuglo, un vaste réseau de traite et de prostitution organisé par un ressortissant autrichien nommé Valter Primus. Les femmes étaient recrutées à Kiev, Bucarest et Belgrade par petites annonces publiées dans des journaux proposant des emplois de danseuse à l'Ouest. Arrivées à Budapest, elles étaient contraintes de se prostituer puis envoyées en Autriche, en Allemagne et en Belgique. Ce réseau comportait des ramifications en Ukraine, en Serbie et en Roumanie et disposait d'un personnel chargé de tâches spécifiques – organisateur, gardien, conducteur ou revendeur de drogue, par exemple. En l'espace de plusieurs mois, 300 femmes victimes de ce réseau ont transité par Budapest.¹²⁹

Bien que l'on reconnaisse souvent que la traite dirigée par le crime organisé de femmes prostituées à Budapest ou transitant par cette ville constitue un grave problème, aucun de mes interlocuteurs ne possédait d'élément d'information concernant la traite des personnes au profit de la production pornographique, ou les relations entre la prostitution et la pornographie.

Les consommateurs

On ne dispose guère de renseignements sur le consommateur moyen de pornographie disponible ou diffusée en direct sur la Toile. Des informations plus précises relatives aux « marchés » du « divertissement pour adultes » sont recueillies par des sociétés de recherche et marketing sur l'Internet qui les revendent aux entreprises de l'industrie du sexe. Les études relatives à l'utilisation de la pornographie dans les lieux de travail constituent probablement la source de données disponibles sur le grand public de la pornographie adulte. Il semblerait qu'un grand nombre d'internautes utilisent de manière générale l'Internet pour accéder à la pornographie, avec une distribution asymétrique marquée pour une minorité d'hommes chez qui cette pratique a évolué en obsession et qui consacrent des centaines d'heures à télécharger des milliers d'images.

Les chercheurs qui travaillent en Irlande dans le cadre du projet COPINE ont formulé l'observation suivante en ce qui concerne le manque d'information sur les consommateurs de pornographie, se référant dans le cas présent aux collectionneurs de pédopornographie :

*« La grande faiblesse des recherches actuelles en ce domaine, c'est qu'elles n'envisagent pas comment les consommateurs individuels utilisent et comprennent les médias pornographiques ou les autres médias photographiques et qu'elles ne reconnaissent pas non plus leur choix, leur responsabilité et l'obligation de rendre compte de leurs comportements. Il manque en particulier dans la littérature scientifique quelque tentative de comprendre la nature des photographies d'enfants ou leur signification pour l'utilisateur. »*¹³⁰

James McLaughlin, des services de police de Keene, au New Hampshire, a fait un constat analogue, ici encore en ce qui concerne les auteurs de sévices sexuels sur enfant qui utilisent l'Internet.

« Il n'existe à l'heure actuelle aucun profil décrivant l'internaute qui recherche sur la Toile du matériel pédopornographique, qui désire avoir des rapports sexuels avec des enfants ou amener des enfants dans des pratiques de cybersexe. Nous ne disposons pas aujourd'hui de données suffisantes pour établir s'il existe une différence entre ceux qui se livrent à des sévices sexuels sur

des enfants ou les exploitent sexuellement selon des modalités traditionnelles et ceux qui utilisent à cette fin la technologie informatique. »¹³¹

D'aucuns soutiendront qu'un adulte utilisateur de pornographie adulte n'est en rien comparable à un adulte utilisateur de pornographie enfantine. Si un tel débat dépasse le cadre de ce rapport, je ne pense cependant pas que l'on puisse, eu égard à la question de l'égalité de l'homme et de la femme, ignorer l'utilisation de la pornographie ou la rejeter comme dépourvue de signification.

Les utilisateurs dans leur lieu de travail

On dispose d'une masse d'informations considérable en ce qui concerne la pornographie sur le lieu de travail, non parce que les employeurs et les syndicats se soucient plus particulièrement de l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants, mais parce qu'ils se préoccupent de la perte de productivité et de leur responsabilité si l'environnement de travail devait devenir hostile. La plupart des employeurs sont sensibilisés à toutes les utilisations de l'Internet non liées au travail par leurs salariés. Diverses enquêtes menées auprès d'employés ainsi que l'analyse des fichiers de journalisation des connexions Internet dans les entreprises ont montré que les images d'exploitation sexuelle sont omniprésentes dans les lieux de travail.

À l'occasion d'une étude réalisée en 1999 par *Vault.com*, 90% des 1 200 salariés interrogés ont déclaré qu'ils surfaient sur des sites n'ayant aucun rapport avec leur emploi durant leur journée de travail.¹³² Une autre étude effectuée en 2001 par *Websense.com* portant sur 800 salariés britanniques, italiens, français et allemands, indique que 41% des employés reconnaissent utiliser le web à des fins personnelles plus de trois heures par semaine durant leur temps de travail dans l'entreprise.¹³³

L'entreprise Novell a commandé en 1997 une étude sur la pornographie dans les lieux de travail au Royaume-Uni, d'où il résulte que 23% des hommes interrogés affirment connaître quelqu'un dans leur entourage professionnel qui utilise l'Internet pour accéder à un matériel pornographique ou antisocial. *Websense* estime qu'au cours de l'année 2000, 20% des salariés ont accédé à des sites pornographiques durant leur temps de travail.¹³⁴

Les chiffres d'une étude menée auprès de 1 000 internautes par *Greenfield Online NetPulse* révèlent que les hommes sont vingt fois plus enclins que les femmes à télécharger de la pornographie durant leur travail et que les salariés ayant un revenu annuel compris entre 75 000 et 100 000 dollars sont deux fois plus susceptibles de télécharger un matériel pornographique que ceux dont les revenus sont inférieurs à 35 000 dollars.¹³⁵

Un consultant en informatique américain, spécialisé dans l'analyse des fichiers de journalisation des connexions et travaillant pour des entreprises attentives à l'utilisation de l'Internet non liée au travail par leurs employés, affirme que 30% des hommes et 3% des femmes naviguent sur la Toile à partir de leur lieu de travail pour rechercher du matériel pornographique. Il précise en outre connaître des cas où des salariés ont accédé à un tel matériel durant trois heures d'affilée après leur temps de travail ou durant le week-end. Quand on lui demande de définir ces employés internautes, il observe qu'ils forment un groupe très difficile à caractériser : « Un grand nombre d'entre eux a autour de la vingtaine, mais aucune tranche d'âge ne prédomine véritablement. » Il constate de plus qu'il existe une corrélation entre l'utilisation de l'Internet pour la recherche de pornographie et la navigation sur le web pour la recherche d'autres informations relatives aux loisirs.¹³⁶

Les statistiques dont dispose l'industrie du sexe révèlent que l'accès à la pornographie à partir du lieu de travail est plus important encore que ce que les salariés acceptent de reconnaître dans les enquêtes menées dans leurs entreprises. Selon *SexTracker*, les sites pornographiques font l'objet de plus de 27 millions de requêtes par jour, les plus visités d'entre eux comptabilisant 2,8 millions d'accès par jour. C'est durant les jours ouvrés, de 9 heures à 17 heures, qu'intervient 70% de

l'ensemble du trafic Internet pornographique. Le site *Playboy.com* enregistre davantage d'accès durant les heures de bureau qu'en dehors.

Le temps qu'y consacrent certains internautes masculins et le nombre d'images téléchargées sont parfois stupéfiants. En 1998, Aker Martime a constaté que 20% du temps passé par les salariés britanniques à naviguer sur la Toile était consacré à la pornographie.¹³⁷ En 1998, un chercheur employé par la *Defence Evaluation and Research Agency* au Royaume-Uni a été mis à pied après la découverte dans son ordinateur de quelque 170 000 images pornographiques, certaines représentant des actes sexuels avec des enfants et des animaux. Cet ordinateur étant destiné aux échanges entre scientifiques dans le monde entier, 3 500 membres du personnel pouvaient par conséquent accéder à ce matériel pornographique : 70% du temps de connexion de l'ordinateur était précisément utilisé à cette fin.¹³⁸

Le téléchargement de pornographie sur le lieu de travail a été le motif d'un certain nombre de licenciements aux États-Unis et en Europe. Une étude menée par *Websense* en 2001 montre qu'environ 11% des entreprises britanniques ont licencié un employé pour utilisation non autorisée de l'Internet, essentiellement à la recherche de pornographie.¹³⁹ En 1998, North Sea Oil a congédié quatre employés qui conservaient du matériel pornographique sur leurs ordinateurs de travail.¹⁴⁰ Au Royaume-Uni, Rolls-Royce a licencié en 1999 cinq personnes qui utilisaient des ordinateurs de l'entreprise pour envoyer des images pornographiques très explicites et « extrêmement choquantes ».¹⁴¹ En automne 2000, Orange PLC – la filiale de téléphonie mobile de France Télécom – a remercié 32 employés pour avoir diffusé des documents pornographiques qu'ils avaient téléchargés sur la Toile.¹⁴²

Une enquête menée aux États-Unis par *Strategic Surveys Intl.* a montré que 60% des entreprises figurant dans le classement du magazine *Fortune 500* ont sanctionné ou licencié des employés qui avaient utilisé l'Internet de manière abusive.¹⁴³ En 2000, le *New York Times* a congédié 22 employés, Xerox Corporation 40 employés et Compaq Corporation 20 employés pour avoir recherché et diffusé des plaisanteries « d'un goût douteux », des images violentes et pornographiques, ainsi que pour avoir recherché sur l'Internet du matériel pornographique durant leur temps de travail. Les salariés licenciés par Compaq s'étaient connectés plus de 1 000 fois à des sites pornographiques à partir de leur lieu de travail et certains salariés de Xerox passaient jusqu'à 8 heures par jour sur des sites analogues.¹⁴⁴ Pour de nombreux employés d'IBM, d'ATT&T, d'Apple, de la NASA et de Hewlett-Packard, on a comptabilisé plusieurs milliers d'accès mensuels au site web de *Penthouse*.¹⁴⁵ Dow Chemical Company a licencié 50 salariés et mis à pied sans salaire 200 autres pendant des périodes allant jusqu'à quatre semaines, pour avoir transmis et conservé des messages de courrier électronique violents ou pornographiques. L'affaire Dow Chemical Company a été la première aux États-Unis à mettre en cause des ouvriers qui accédaient à du matériel pornographique à partir des terminaux informatiques des ateliers de production.¹⁴⁶

Une étude effectuée en 1998 dans le cadre de la législation canadienne sur l'accès à l'information et portant sur l'utilisation de l'Internet en ligne au sein du ministère canadien des pêches et océans a montré qu'en moyenne chacun des 10 000 fonctionnaires du ministère accédait sept fois par jour à un site lié au sexe ; on a dénombré en une seule semaine 70 000 accès quotidiens à des sites de ce type et le site le plus visité en une semaine était l'émission *Liveteen.com* diffusée en ligne, qui présente « les adolescentes les plus sexy du web ! »¹⁴⁷

L'utilisation des ordinateurs dans les lieux de travail pour accéder à la pornographie n'est en rien circonscrite au salarié moyen. En 2000, plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement américain ont été surpris à télécharger et conserver des documents pornographiques sur leurs ordinateurs de travail. Au ministère américain du commerce, le fonctionnaire de la sécurité chargé du contrôle des antécédents du personnel a été suspendu pour avoir téléchargé et sauvegardé une collection

pornographique « monolithique » sur son ordinateur personnel ainsi que sur le réseau intranet du cabinet. Ce fonctionnaire avait en outre créé des fichiers d'images des femmes qui travaillaient pour lui auxquelles il avait juxtaposé des éléments pornographiques téléchargés sur le web. Les plaintes pour harcèlement sexuel précédemment déposées contre lui, notamment par une stagiaire de 17 ans, n'avaient jamais donné lieu à des poursuites. Plusieurs hauts fonctionnaires du ministère américain du logement et de l'urbanisme ont été suspendus après que le FBI a découvert qu'ils téléchargeaient du matériel pornographique à l'aide de leurs ordinateurs de travail. Des dizaines de collaborateurs de la Maison Blanche, y compris quelques hauts fonctionnaires, ont été surpris à visionner en ligne et télécharger des vidéos pornographiques très explicites qui comportaient notamment de scènes de bestialité et de relations sexuelles avec des adolescents. Aucun d'eux n'a été licencié. L'un des délinquants auquel les faits les plus graves ont été reprochés était un fonctionnaire principal qui fut autorisé à conserver son emploi à la condition qu'il déclare souffrir d'une « dépendance à la pornographie ». ¹⁴⁸ Cette même année, la CIA a annoncé qu'elle enquêtait sur 160 fonctionnaires et contractuels ayant échangé des messages électroniques « inappropriés » et d'un « goût douteux » dans un salon de conversation en ligne clandestin ; plusieurs fonctionnaires de la CIA, y compris des membres hauts gradés du *Senior Executive Service* étaient impliqués dans cette affaire et furent suspendus sans suppression de traitement pendant 6 mois. ¹⁴⁹

Ces affaires sont non seulement choquantes en raison de la situation hiérarchique des personnes impliquées, mais elles révèlent également un état d'esprit à l'égard d'un matériel relevant de l'exploitation sexuelle que reflètent très probablement les orientations politiques concernant l'exploitation sexuelle, la pornographie et l'industrie du sexe. En mars 2001, vraisemblablement pour écarter tout risque d'incident embarrassant, le parlement hongrois a fait équiper ses ordinateurs de filtres interdisant le téléchargement de documents pornographiques. ¹⁵⁰

Les nouvelles technologies, comme la lecture en transit de fichiers vidéo (*streaming*), que permettent les connexions Internet à haut débit des entreprises, sont susceptibles d'attirer l'attention des salariés ¹⁵¹ ; ceux-ci risquent de les utiliser davantage au bureau, puisque 6% seulement des internautes américains qui se connectent à domicile disposent d'un accès Internet haut débit autorisant la mise en œuvre de ce type de technologie. En mai 2000, le site de *Victoria's Secret* a par exemple diffusé en *streaming*, en milieu de journée, un défilé de mode de 44 minutes qui a rassemblé une audience de 2 millions d'internautes. ¹⁵²

Même si les employeurs se préoccupent de la perte de productivité et de leur propre responsabilité, l'invasion des lieux de travail par la pornographie véhiculée par l'Internet soulève diverses questions en ce qui concerne l'égalité des femmes sur le lieu de travail : comment leurs collègues masculins seront-ils susceptibles de considérer et de traiter les femmes s'ils consacrent tant de leur temps de travail à consommer de la pornographie ?

Les utilisateurs non intentionnels

Les utilisateurs non intentionnels de documents relevant de l'exploitation sexuelle sur la Toile se comptent par millions. La pornographie envahit à un point tel l'ensemble des forums de l'Internet qu'il est difficile de l'éviter. Comme le précise un consultant en informatique :

« Sur le plan pratique, il n'existe aucun moyen d'éviter de découvrir des documents pornographiques. On tombe sur eux par hasard. C'est fortuitement qu'on accède à un de ces sites. Les garçons font certaines choses quand ils sont enfants, puis cela passe avec l'âge. Mais avec l'Internet, il n'y a aucune chance que cela passe. C'est toujours là, tout le temps. » ¹⁵³

L'industrie du sexe met en œuvre des procédés techniques très agressifs visant à mettre sous les yeux de l'internaute des documents pornographiques et à l'obliger à les voir. Les techniques du

« *page jacking* » et du « *mouse trapping* » ont été décrites ci-dessus. Le courrier électronique non sollicité – le « *spam* » – faisant la publicité pour les sites de l'industrie du sexe envahit les boîtes aux lettres électroniques de l'immense majorité des internautes. Une étude menée par *Websense* indique que la moitié des salariés interrogés reconnaît avoir reçu des mails pornographiques, sexistes ou racistes sur son lieu de travail.¹⁵⁴ Une collègue de bureau m'a dit qu'elle devait être systématiquement présente aux côtés de son jeune fils quand celui-ci se connectait à sa boîte aux lettres électronique, pour supprimer le courrier pornographique non sollicité, ce qui représentait habituellement plusieurs messages par jour.

L'industrie du sexe utilise les nouvelles technologies « *push* » de distribution personnalisée pour commercialiser ses produits et services auprès de tous les internautes. Robert Flores, ancien directeur adjoint de la *Child Exploitation and Obscenity Unit* (Cellule de lutte contre l'exploitation des enfants et la pornographie infantile) du ministère américain de la justice et aujourd'hui nommé pour diriger au sein du même ministère le *Juvenile Justice and Delinquency Prevention Program* (Programme de justice des mineurs et de prévention de la délinquance juvénile), a témoigné devant le Congrès de l'agressivité des stratégies commerciales de l'industrie du sexe :

« L'industrie de la pornographie a également pris rang parmi les mercaticiens les plus agressifs de l'Internet, utilisant outre les nouvelles technologies "push" divers stratagèmes commerciaux aussi révoltants que frauduleux... La croissance explosive de la diffusion de la pornographie, la commercialisation agressive... harcèlent et piègent les internautes contre leur volonté. »¹⁵⁵

La pornographie s'impose même à ceux qui ont pour profession d'empêcher une utilisation abusive de l'Internet. Jeff Middleton, analyste spécialisé dans l'usage de l'Internet par les employés sur leurs lieux de travail, précise :

« Je déteste devoir examiner les fichiers de journalisation des serveurs mandataires car cela m'oblige à naviguer durant quatre à cinq heures sur des sites que je ne serais jamais allé chercher. C'est probablement parce qu'ils s'ennuyaient qu'ils ont décidé d'aller les voir, mais pour ma part, on me paye pour ne pas arrêter de regarder cela. »¹⁵⁶

La question de savoir si les bibliothèques publiques doivent mettre en place des filtres pour bloquer l'accès à la pornographie fait l'objet d'un débat virulent aux États-Unis. Certains invoquent le fait que des enfants peuvent entrer librement dans les bibliothèques et qu'il conviendrait par conséquent de les protéger en évitant qu'ils soient exposés à la pornographie. D'autres soutiennent que les bibliothèques ne peuvent se livrer à la censure et interdire l'accès à un type d'information que le public devrait pouvoir consulter s'il le souhaite. Des bibliothécaires ont été pris sous le feu croisé de parents courroucés, d'utilisateurs exigeants à la recherche de documents pornographiques et des tenants de la liberté d'expression. Parfois, des visiteurs ont même demandé à des bibliothécaires de les aider dans leur recherche de documents pornographiques. Des tribunaux ont statué que, dans d'autres cadres de travail, la pornographie suscite un environnement de travail hostile et constitue une forme de harcèlement sexuel. En 2000, des bibliothécaires de Minneapolis, au Minnesota, ont porté plainte au motif que des sites web pornographiques explicites demeuraient visibles sur les postes de consultation libérés par de précédents utilisateurs, que des copies papier choquantes étaient laissées sur les tables et que l'on avait pu observer des enfants accéder à un contenu pornographique. Certaines images figuraient des scènes de bestialité et d'attentats à la pudeur sur des enfants et quiconque traversait les salles de la bibliothèque pouvait voir des images pornographiques sur des écrans d'ordinateur.¹⁵⁷ Le 24 mai 2001, la *Equal Employment Opportunity Commission* (Commission pour l'égalité de traitement entre hommes et femmes) de Minneapolis a donné gain de cause à douze bibliothécaires qui soutenaient devoir exercer leur métier dans un environnement de travail sexuellement hostile en raison de la pornographie affichée sur les écrans informatiques de la bibliothèque.

L'utilisateur futur

L'adolescence est une phase d'apprentissages des normes et des mœurs sociales, mais aussi de mise en place d'habitudes de navigation sur l'Internet. L'industrie du sexe s'emploie à faire partie de l'ensemble, la pornographie étant simplement considérée comme relevant de l'offre multimédia et multicontenu.

« ...C'est... essentiel pour les entreprises des médias et les annonceurs, car les habitudes de lecture et d'écoute contractées durant l'adolescence exercent une influence fondamentale sur le comportement de l'adulte... Les nouvelles habitudes qui sont en gestation dans les chambres à coucher de 4,4 mètres des jeunes britanniques âgés de 13 à 17 ans pèseront sur le centre de gravité des comportements à l'égard des médias durant une génération... La chambre de l'adolescent est encombrée de technologie : dans la tranche d'âge des 13-17 ans, quatre adolescents sur cinq possèdent une télévision analogique ; plus d'un tiers possèdent un magnétoscope personnel et il y a une radio dans presque toutes les chambres. Mais ce sont les médias interactifs qui enregistrent la croissance la plus rapide... L'Internet envahit lui aussi les chambres à coucher. Au moins 68% des 13-17 ans disposent désormais d'un accès Internet à leur domicile... Près de 10% possèdent un PC équipé d'une connexion Internet dans leur chambre et ce pourcentage connaît une croissance rapide... Imaginons le jeune David, 16 ans, à la maison un samedi après-midi... Il dispose d'une heure de connexion Internet réservée à son usage personnel, qu'il utilise à surfer sur la Toile, à échanger du courrier électronique avec sa petite amie, à bavarder dans des salons de conversation en ligne, à participer à des jeux multi-joueurs en réseau et à visiter quelques sites porno... »¹⁵⁸

Les jeunes, qui constituent la plus forte proportion d'utilisateurs de l'Internet, façonnent leurs opinions et points de vue personnels sur la sexualité, sur les normes et les pratiques acceptables. Tout comme l'industrie du tabac, l'industrie du sexe n'ignore pas qu'accrocher les adolescents, c'est créer un lien durable, gage de réussite commerciale et d'absence d'opposition dans l'avenir.

Les contenus de l'Internet exercent une influence considérable sur les dispositions psychologiques des gens, plus particulièrement des adolescents, à l'égard des femmes et des hommes, sur leurs comportements attendus, leurs rôles et leurs droits. La teneur si souvent misogyne du matériel accessible en ligne est de mauvais augure quant à l'égalité entre l'homme et la femme.

Les défis

La traite et l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants ainsi que l'utilisation de l'Internet pour ce trafic soulèvent des défis aussi graves que considérables pour la société dans son ensemble, pour législateur, la justice, les forces de police et les ONG.¹⁵⁹

Les incompatibilités juridiques qui existent entre les États et parfois au sein d'un même État, constituent une difficulté majeure, d'autant plus qu'on ne connaît probablement pas d'autres domaines présentant une telle diversité de politiques et de pratiques parfois antinomiques, que la prostitution, la pornographie et la traite des femmes. Une orientation politique, à savoir la priorité donnée à la croissance et au développement économiques de l'Internet, ce qui implique de ne rien faire qui pourrait gêner le commerce électronique, entrave la lutte contre l'exploitation sexuelle sur l'Internet.¹⁶⁰

La dénégation du préjudice

Le présent rapport étant consacré aux utilisateurs, je circonscrirai donc ici mon propos aux défis que soulève la lutte contre l'exploitation sexuelle de femmes et d'enfants par les hommes et au problème le plus important qui se pose en la matière : le déni du préjudice et des souffrances que subissent ces personnes.

Ce refus de reconnaître le mal que cause l'exploitation sexuelle est aussi profond qu'omniprésent dans le monde : l'industrie du sexe a normalisé l'exploitation sexuelle des femmes ; des quantités vertigineuses de pornographie sont aisément accessibles sur le web, images de transgression, de violence et d'avilissement illimités ; les femmes qu'elles montrent sont toujours souriantes, ce qui laisse supposer qu'elles sont consentantes et prennent plaisir aux actes, même lorsque ceux qu'elles subissent sont douloureux et humiliants.

Les utilisateurs qui exploitent sexuellement des femmes et des enfants justifient leurs actes en invoquant leurs droits. Ils se décrivent souvent eux-mêmes, y compris les auteurs de sévices sexuels sur enfant, comme des victimes de l'oppression et de l'intolérance : selon eux, les associations qui s'opposent à l'exploitation sexuelle et même à la pédopornographie cherchent à opprimer le droit des utilisateurs à poursuivre leur plaisir et à exprimer leur « amour » pour les enfants.¹⁶¹

La société commence à admettre ces images d'exploitation sexuelle sans plus les remettre en question. Par conséquent, des hommes et des femmes qui n'appréhendent pas les implications de certaines images peuvent aisément penser que les femmes tolèrent toutes les formes d'actes sexuels imaginables et qu'elles les tiennent pour agréables. Il est même fréquent que des représentants de l'ordre spécialisés dans la lutte contre la traite et l'exploitation des personnes utilisent un langage et un vocabulaire pornographiques pour décrire ce que subissent les femmes et les enfants et deviennent ce faisant complices des trafiquants et des utilisateurs, car ils partagent avec eux la dénégation du préjudice en minimisant ou en érotisant les actes criminels.

Le déni du préjudice et des souffrances tel qu'il s'exprime dans les mentalités, les orientations politiques et les pratiques se traduit par la disparition des références et des normes à l'aune desquelles il est possible d'évaluer les images ou de comprendre la coercition que cachent les visages souriants des femmes et des enfants. Selon les chercheurs du projet COPINE :

« Les délinquants invoquent un manque de mesure objective qui permettrait de savoir si l'enfant présent sur la photo a été réellement violenté... Les visages souriants des enfants photographiés

sont souvent mentionnés comme la preuve de leur plaisir, ou bien des fantasmes de maltraitance personnels qui normalisent le processus de la collection. »¹⁶²

On trouvera ci-après un catalogue des justifications et des excuses qu'invoquent les clients de prostituées et les utilisateurs de pornographie pour légitimer leur décision et leur choix d'exploiter sexuellement des femmes. Tous nient ou minimisent le préjudice causé aux femmes et aux enfants. Ces exemples sont issus de messages de courrier électronique qui m'ont été spontanément adressés au cours des ces dernières années.

1) Les hommes ont besoin de sexe. Ils ont une libido plus importante que celle des femmes et leurs pulsions sexuelles doivent être satisfaites sans que rien ne puisse ou ne doive les entraver.

« La demande qui crée la prostitution, c'est quelque chose qui est inné chez plus de 90% des hommes : une pulsion sexuelle impérieuse. Ces clients sont issus de tous les milieux et représentent une grande diversité de personnalités, de situations financières, etc. La prostitution procure à une importante source de clients (sans cesse renouvelée) ce qu'ils désirent : du SEXE. »¹⁶³

« Dieu nous a créé avec certains besoins. Tout comme nous avons besoin de nourriture et d'un toit, nous avons besoin de sexe. Il n'est pas normal pour un homme de vivre sans sexe, comme il n'est pas normal de vivre sans toit, même si cela peut arriver. Aucune loi votée par les hommes ne pourra empêcher les hommes de rechercher le sexe ; si consommer de la nourriture devenait illégal, on ne s'arrêterait pas pour autant de manger, n'est-ce pas ? »¹⁶⁴

« À la différence des femmes, les hommes ont vraiment besoin de sexe. Ce n'est pas aussi vital que la nourriture ou un toit, mais un homme privé suffisamment longtemps de contact intime et d'un véritable exutoire sexuel devient progressivement fou. Certains hommes ne peuvent avoir de relations sexuelles que s'ils payent pour cela. Les femmes les ont rejetés et ils n'ont aucun espoir d'amour et de vie commune durable. Voudriez-vous les priver de toute satisfaction ? Voudriez-vous les condamner à une existence dépourvue de toute sensualité avec une adulte consentante ? Savez-vous ce que c'est que de ressentir pendant si longtemps un tel besoin d'amour (physique ou autre) et de ne pouvoir l'avoir qu'en payant ? La prostitution devrait être non seulement légale, mais aussi subventionnée par l'État, comme les bons d'alimentation. »¹⁶⁵

2) La sociabilité nécessaire pour rencontrer une femme et fonder avec elle une relation fait défaut à certains hommes qui doivent par conséquent acheter des relations sexuelles à des prostituées. Conséquence du rejet des femmes, ils les haïssent toutes.

« Étant un inadapté, un solitaire vieillissant et sans famille et n'ayant presque aucune chance de rencontrer une femme ici pour un peu de tendresse, je paye pour en avoir en ASE [Asie du Sud-Est]. »¹⁶⁶

« Pendant quelques années, j'ai dépensé mon argent et mon énergie dans les clubs de rencontre. J'ai demandé à de nombreuses femmes de bien vouloir faire ma connaissance. Bien que je me sois inscrit dans plusieurs clubs et que j'aie envoyé des cartes et des demandes sans nombre, la seule réponse que j'aie jamais eu, c'était "non". J'ai essayé les petites annonces dans les journaux et sur le web, envoyé un grand nombre de messages à des femmes, mais la réponse était toujours "non". Dans mon travail, j'ai demandé à plusieurs clientes, toujours poliment, si elles ne voulaient pas sortir avec moi et la seule réponse c'était – devinez – "non". Au club de gymnastique où je m'entraîne, j'ai abordé plusieurs femmes et j'y ai gagné un "oui" (d'une femme qui n'était pas une beauté et obèse), mais elle m'a repoussé plus tard sans m'accorder un seul rendez-vous. Je suis allé dans des bars et des boîtes de nuit, mais j'y étais l'"homme invisible" : le regard des femmes me traversait, elles souriaient au type derrière moi. J'ai une fois imprimé des centaines d'annonces pour offrir de l'argent à quiconque me trouverait quelqu'un qui accepterait de sortir avec moi : j'y avais inscrit mon numéro de téléphone et mon adresse de courrier électronique et je les déposais sur les voitures en stationnement, des centaines à la fois, et ce à trois ou quatre reprises. Je n'ai pas reçu le moindre coup de fil ou courrier électronique après cela. On pourrait croire que je suis atrocement difforme, que je n'ai aucune personnalité ou que je suis très mal en point, mais je ne suis ni trop petit ni trop grand et j'ai une intelligence supérieure à la moyenne. Je ne fume pas et ne bois pas, je suis très sensible et gentil avec les autres. Avant,

quand je lisais qu'une femme avait été battue ou tuée par son petit ami, cela me rendait malade. Maintenant, je n'éprouve plus aucune compassion. Puisque les femmes préfèrent les "mauvais garçons", elles ont les mauvais garçons et "mauvais" signifie violent dans bien des cas. Enfin, ils ne sont pas ennuyeux comme moi ! À l'époque, le meurtre d'une belle femme me faisait pitié, mais maintenant je me dis : "De toute façon, elle n'aurait pas eu besoin de moi et je ne lui aurais pas manqué si j'avais été tué." Au cours de ces années de solitude, je me suis réconcilié avec le fait que les femmes me haïssent – aujourd'hui je les hais (en tant que groupe) et n'aime plus que leur corps... Je n'ai jamais utilisé d'enfant prostitué et si quelqu'un a jamais été maltraité, ça était moi. Je n'ignore pas qu'il y a des femmes contraintes de se prostituer, mais la plupart des prostituées, sinon toutes, font ce qu'elles font de leur plein gré et elles pensent exactement comme moi. »¹⁶⁷

« Il y des jeunes gens prévenants, travailleurs, affectueux et courtois comme moi-même qui ne désirent rien de plus que d'avoir une femme à aimer, mais qui n'ont AUCUNE sociabilité. Les seules relations qu'un homme peut avoir avec une femme, sexuellement ou autrement, s'il n'a aucune aptitude sociale, c'est de faire appel aux services d'une hôtesse. Notre culture occidentale européenne exacerbe la communication entre l'homme et la femme. Les citadines haïssent au sens propre les hommes qui ne savent pas se comporter en société. Imaginez le silence auquel on a droit durant toute son existence d'adulte et d'adolescent simplement parce qu'on ignore comment commencer une conversation avec une femme. Et si l'on s'y prend mal, cela peut... vous mener en prison pour harcèlement sexuel... Je ne pense pas que la prostitution soit souhaitable, mais les hommes qui n'ont aucune aptitude sociale ont eux aussi besoin de relations sexuelles. »¹⁶⁸

3) Des hommes soutiennent financièrement des femmes et leurs familles qui vivent dans la pauvreté.

« J'aide ces femmes toutes les fois que je le puis et mes amis font de même. Dans la plupart des pays, ce sont les seules à s'occuper des enfants, car leur "homme" est depuis longtemps parti. En Amérique latine, une femme peut gagner 3 dollars par jour en travaillant dans un magasin, ou 100 dollars en rendant service à un touriste. Que feriez-vous à ma place ? Si la prostitution n'existait pas, ce serait la famine pour beaucoup d'enfants dans ce monde car il n'existe souvent aucune autre source de revenus suffisants. »¹⁶⁹

« Nous les hommes, nous avons au moins l'honnêteté de payer pour cela et ainsi nous contribuons à soutenir des familles et des économies entières. »¹⁷⁰

4) La prostitution est une profession comme une autre.

« Je suis un homme. Je loue les services d'un couvreur pour utiliser son corps pour construire le toit de ma maison. Je m'épargne la frustration d'essayer de le faire moi-même. Je paye le couvreur. L'ai-je maltraité ? Je ne suis pas dingue de boulot, mais au moins ça paye le loyer. Un plongeur n'a pas besoin d'avoir étudié l'hydrologie au lycée pour savoir faire parfaitement la vaisselle, mais il fait ce travail au jour le jour avant de passer à autre chose. Une prostituée (en supposant qu'elle n'a pas été kidnappée et contrainte de le faire) vous dira : "Si vous payez tant, vous aurez tant de sexe". Qui a-t-il de mal à cela (surtout dans le cas d'un homme célibataire et laid) ? »¹⁷¹

5) Les femmes occidentales ne sont plus féminines.

[Envoi d'un Britannique] *« ... Si les Occidentales avaient un comportement un peu plus féminin que celui qu'elles ont aujourd'hui, je ne pense pas que les hommes seraient attirés par ces charmantes dames d'Orient. Je me suis personnellement rendu sept fois en Thaïlande et j'ai en fait épousé une Thaïlandaise ; je ne suis pas en train de dire que je suis d'accord avec cette situation, mais vendre leur corps leur permet d'atteindre un niveau de vie bien plus élevé que celui auquel elles pourraient accéder autrement. »¹⁷²*

Enfin, ce commentaire d'un homme qui ne cherche pas à rationaliser, justifier ou défendre sa décision d'exploiter sexuellement des femmes, mais qui se contente de déclarer que son comportement et celui des autres hommes, c'est ce que sont et font les hommes.

« ...La plupart des hommes (posez-la question à quelques-uns d'entre nous si vous voulez) considèrent le sexe comme un simple plaisir érotique, comme de la pure gaudriole ! Les hommes sont les hommes et vous... ne nous changerez jamais. J'en suis certain... Vous avez bien sûr le droit d'écrire tout ce que vous voulez, mais nous savons tous que cela ne changera rien. Les hommes continueront à utiliser l'Internet pour chercher des femmes dans d'autres pays, faire du tourisme sexuel au Costa Rica ou aux Philippines, rechercher des hôteses et avant tout être des hommes. Cela ne me pose pour ma part aucun problème. »¹⁷³

Ces justifications, rationalisations et mentalités sont à l'heure actuelle communément acceptées dans le monde. Corriger cet état d'esprit constitue précisément l'un des défis à relever pour mettre un terme à la traite des personnes et à l'exploitation sexuelle.

Le hiatus entre les actes et les images

L'une des questions fondamentales abordée par cette enquête, c'est celle de la relation existant entre la traite et l'exploitation sexuelle matérielles de femmes et d'enfants et les images qui sont produites de ces crimes. En matière d'exploitation sexuelle, il y a un hiatus important entre les actes et les images. Ce n'est que dans le domaine de la pédopornographie qu'est conservé le lien entre l'acte et l'image, cette dernière étant considérée comme la preuve picturale des sévices. Poser la question des conséquences de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication sur la traite des femmes et des enfants aux fins d'exploitation sexuelle, c'est envisager la question des relations qui unissent les actes et les images.

Les délinquants et les profiteurs de l'exploitation sexuelle ne manqueront pas d'argumenter en faveur de la conservation de ce hiatus entre actes et images. Il revient au contraire aux tenants des droits de l'homme en général et des droits de la femme en particulier ainsi qu'aux partisans des droits démocratiques, de la dignité et de la liberté des citoyens de relier ces actes et ces images. La question de l'utilisation des nouvelles technologies et de la traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle nous a amené dans le cyberspace, lieu dont l'existence semble dépourvue d'incarnation physique, mais qui est en fait un réseau, matériel et très réel, de composants électroniques, de câblages et de codes programmes. Les photographies et les vidéos d'exploitation sexuelle disponibles sur l'Internet ont tout autant de fondement dans la réalité que le cyberspace. À l'exception des images virtuelles ou des dessins animés, la production de chaque image repose sur l'enregistrement d'actes commis par des personnes réelles.

Le défi que nous devons relever est de modifier les mentalités, les orientations politiques et les législations qui relient les actes et les images, de manière à préserver le droit à la liberté d'expression, mais aussi à garantir le droit des femmes et des enfants d'être protégés de ces crimes que sont la traite et l'exploitation sexuelle des personnes.

Bibliographie

-
- ¹ Marsha Liss, Child Exploitation and Obscenity Unit, U.S. Department of Justice, 15 mai 2001.
- ² Frank Rich, "Naked capitalists – There's no business like porn business," *New York Times*, 20 mai 2001.
- ³ Rich, 20 mai 2001.
- ⁴ Entretien, Raymond Smith, Fraud, Child Exploitation and Asset Forfeiture Group, Office of Criminal Investigations, U.S. Postal Inspection Service, 7 mai 2001.
- ⁵ Entretien, Smith, 7 mai 2001.
- ⁶ James F. McLaughlin, "Cyber Child Sex Offender Typology," 2001, <<http://www.ci.keene.nh.us/police/Typology.html>>
- ⁷ Max Taylor, Ethel Quayle et Gemma Holland, "Child Pornography, the Internet and Offending," 2000
- ⁸ Taylor, Holland et Quayle, 2000
- ⁹ McLaughlin, 2001.
- ¹⁰ Karen Kaplan, "Pushing porn on DVDs," *Los Angeles Times*, 9 janvier 2001.
- ¹¹ Rich, 20 mai 2001.
- ¹² Kaplan, 9 janvier 2001.
- ¹³ Kaplan, 9 janvier 2001.
- ¹⁴ Communiqué de presse, "KSEXradio.com tops 100,000 daily hits," 11 janvier 2001.
- ¹⁵ Beate Uhse AG, Gutenbergstrasse 12, 24941 Flensburg, Allemagne, <<http://www.beate-uhse.com>>
- ¹⁶ Private Media Group, Inc., Carretera de Rubi 22-26, 08190 San Cugat del Valles, Barcelone, Espagne, <<http://www.prvt.com/flash/start.asp>>
- ¹⁷ Source inconnue, printemps 2001.
- ¹⁸ Andrea Orr, "No wireless screen is too small for porn," *Reuters*, 25 mai 2001.
- ¹⁹ --- "Eastern Europe--Hit the Road," *The Economist*, 19 mars 2001.
- ²⁰ Entretien, Glenn Nick, U.S. Customs Cyber Smuggling Center, 17 mai 2001
- ²¹ Taylor, Quayle et Holland, 2000
- ²² Entretien, Jeff Middleton, Computer Focus, États-Unis, 17 mai 2001
- ²³ --- "Gnutella -Welcome to Gnutella," <<http://gnuella.wego.com>> accédé le 1 mai 2001
- ²⁴ --- Ron Harris, "Gnutella gives copyright holders headaches," *Associated Press*, 10 avril 2000.
- ²⁵ Jesse Berst, "How Napster and friends will turn the Web inside out," *ZDNet*, 24 avril 2000.
- ²⁶ Berst, 24 avril 2000.
- ²⁷ Entretien, Nick, 17 mai 2001.
- ²⁸ Communication personnelle, Amy Potenza, assistant de recherche, University of Rhode Island, 24 mai 2001.
- ²⁹ Taylor, Quayle et Holland, 2000
- ³⁰ Communication personnelle, Valerie Balding, chercheur, Leeds Metropolitan University, mai 2001.
- ³¹ Euan Grant, HM Customs and Excise National Analytical Center, Royaume-Uni, 8 mai 2001.
- ³² Communication personnelle, Valdis Pumpurs, directeur de la police criminelle de Lettonie, mai 2001.
- ³³ Sheila Toomey, "INS accuses four strippers for cultural excesses," *Anchorage Daily News*, 6 janvier 2001.
- ³⁴ Toomey, 10 janvier 2000.
- ³⁵ Sheila Toomey, "Russian dancer case deferred until June," *Anchorage Daily News*, 16 mars 2001.
- ³⁶ Entretien, James M. Chaparro, Director, Anti-Smuggling and Trafficking Unit, U.S. Immigration and Naturalization Service, 1 mai 2001.
- ³⁷ Police du Danemark, *Report on the 'Fact-Finding Mission' conducted in November 2000 by the National Commissioner of Police for the Baltic Countries Regarding Trafficking in Women*, 2000.
- ³⁸ Entretien, Lisbet Jörgensen, police du Danemark, 2 mai 2001.
- ³⁹ Police du Danemark, 2000.
- ⁴⁰ Kevin G. Hall, "E-prostitution – The oldest profession is buoyed by newest technology," *Chicago Tribune*, 17 janvier 2001.

-
- ⁴¹ Internet Crime Forum IRC Sub-Group, *Chat Wise, Street Wise – Children and Internet Chat Services*, mars 2001.
- ⁴² Commerce Net, “Chat room use in North America,” 30 août 2000.
- ⁴³ Internet Crime Forum, mars 2001.
- ⁴⁴ Internet Crime Forum, mars 2001.
- ⁴⁵ Internet Crime Forum, mars 2001.
- ⁴⁶ Internet Crime Forum, mars 2001.
- ⁴⁷ Communication personnelle, Balding, mai 2001.
- ⁴⁸ Richard Barry, *Chatroom Danger – The Making of the Tina Bell Diaries*, 15 mars 2001.
- ⁴⁹ Barry, 15 mars 2001.
- ⁵⁰ Barry, 15 mars 2001.
- ⁵¹ Barry, 15 mars 2001.
- ⁵² Entretien, April Hindin, Postal Inspector, Tampa, Floride, 15 mai 2001.
- ⁵³ --- “Man faces 308-count indictment related to alleged sex acts with girls,” *Associated Press*, 24 janvier 2001.
- ⁵⁴ Jill King Greenwood, “Missing-girl case points to Greece; 2 suspects charged,” *Tampa Tribune*, 27 janvier 2001, p. 12.
- ⁵⁵ --- “Missing teen found, says she doesn’t want to go home,” *Athens News*, 2 février 2001.
- ⁵⁶ --- “German man charged with luring Florida girl overseas,” *Associated Press*, 3 février 2001.
- ⁵⁷ “German man arrested,” 3 février 2001.
- ⁵⁸ --- “German suspected of links with pornography rings,” *Athens News*, 6 février 2001.
- ⁵⁹ --- “Missing teen found, says she doesn’t want to go home,” *Athens News*, 2 février 2001.
- ⁶⁰ Eileen Gongora, “Pedophiles prey on children via Internet,” *Star Banner*, 17 mai 2001.
- ⁶¹ Toni Heinzl, “Web site had ‘child porn’ link, detective testifies,” *Fort Worth Star-Telegram*, 29 novembre 2000.
- ⁶² Entretien, Marshal Heeger, U.S. Assistant Customs Attaché, Moscou, Russie, 3 novembre 2000.
- ⁶³ Terry Frieden, “Russia, U.S. arrest suspects in global child porn ring,” *CNN*, 26 mars 2001.
- ⁶⁴ Communiqué de presse, U.S. Customs Service, “U.S. Customs Service, Russian Police take down global child pornography Web site,” 26 mars 2001.
- ⁶⁵ Hall, 17 janvier 2001.
- ⁶⁶ Communication personnelle, Pumpurs, mai 2001.
- ⁶⁷ Source anonyme, Royaume-Uni, mai 2001.
- ⁶⁸ --- “Immigration raid closes Internet porn site,” *Associated Press*, 15 janvier 2000.
- ⁶⁹ Entretien, Omer Poirier, U.S. Attorney, Honolulu, Hawaï, 1 mai 2001.
- ⁷⁰ Entretien, Chaparro, 1 mai 2001.
- ⁷¹ Entretien, Omer Poirier, U.S. Attorney, Honolulu, Hawaï, 1 mai 2001.
- ⁷² Slave Farm, < <http://www.slavefarm.com> >, accédé le 7 juillet 2000.
- ⁷³ <<http://www.borov.com>>, accédé le 26 février 2001.
- ⁷⁴ Entretien, Jeff Middleton, Computer Focus, États-Unis, 17 mai 2001
- ⁷⁵ Liz Kelly et Dianne Butterworth, “Women’s perspectives – Pornography and the Internet,” *Policing the Internet – Combating Pornography and Violence on the Internet – A European Approach*, conférence, Londres, Royaume-Uni, 13-14 février 1999.
- ⁷⁶ Entretien, Middleton, 17 mai 2001
- ⁷⁷ J. Robert Flores, “Statement of J. Robert Flores, Esq., Vice President and Senior Counsel, National Law Center for Children and Families before the Committee on Commerce, Subcommittee on Telecommunications, Trade, and Consumer Protection; Hearings on Obscene Material Available via the Internet,” 23 mai 2000.
- ⁷⁸ --- “Questioning porn,” *Los Angeles Times*, 19 mai 2001.
- ⁷⁹ Sara Gaines, “Police are getting organized to catch crooks who thought the net offered a perfect forum,” *The Guardian*, 26 avril 2001.
- ⁸⁰ Taylor, Quayle et Holland, 2000.
- ⁸¹ Taylor, Quayle et Holland, 2000.
- ⁸² Taylor, Holland et Quayle, 2000
- ⁸³ Taylor, Holland et Quayle, 2000

-
- ⁸⁴ BBC documentaire, "The Feminism of Andrea Dworkin"
- ⁸⁵ Max Taylor, "The nature and dimensions of child pornography on the Internet," *Combating Child Pornography on the Internet*, Vienne, 29 sept.-1^{er} octobre 1999, < <http://www.stop-childpornog.at> >
- ⁸⁶ Taylor, Holland et Quayle, 2000
- ⁸⁷ Entretien, Smith, 7 mai 2001.
- ⁸⁸ Angela K. Brown, "Jury convicts Fort Worth couple on nearly 90 counts of child porn." *Associated Press*, 1 décembre 2000.
- ⁸⁹ Toni Heinzl, "Jurors selected to hear Internet child porn case," *Forth Worth Star-Telegram*, 28 novembre 2000.
- ⁹⁰ Heinzl, 29 novembre 2000.
- ⁹¹ Toni Heinzl, "Detective portrays victims of child porn; Prosecutors present chilling account," *Fort Worth Star-Telegram*, 1 décembre 2000.
- ⁹² Brown, 1 décembre 2000.
- ⁹³ Communiqué de presse, "Breakthrough cited in war against child porn," 16 février 2001.
- ⁹⁴ Entretien, Paul McCarthy, Assistant Attorney General, Attorney General's Criminal Prosecutions Bureau, 21 mai 2001.
- ⁹⁵ Taylor, Quayle et Holland, 2000.
- ⁹⁶ Taylor, Quayle et Holland, 2000
- ⁹⁷ Taylor, Quayle et Holland, 2000
- ⁹⁸ Taylor, Quayle et Holland, 2000.
- ⁹⁹ McLaughlin, 2001.
- ¹⁰⁰ McLaughlin, 2001.
- ¹⁰¹ McLaughlin, 2001.
- ¹⁰² McLaughlin, 2001.
- ¹⁰³ James F. McLaughlin, "Technophilia: A Modern Day Paraphilia," *Knight Stick: Publication of the New Hampshire Police Association*, printemps/été 1998, Vol. 51, 47-51, <<http://www.ci.keene.nh.us/police/technophilia.html>>
- ¹⁰⁴ McLaughlin, printemps/été 1998.
- ¹⁰⁵ Internet Crime Forum, mars 2001.
- ¹⁰⁶ National Center for Missing and Exploited Children, *Online Victimization – A Report on the Nation's Youth*, juin 2000.
- ¹⁰⁷ McLaughlin, 2001.
- ¹⁰⁸ Entretien, Bruce Taylor, Director, National Law Center for Families and Children, 16 mai 2001.
- ¹⁰⁹ McLaughlin, 2001.
- ¹¹⁰ --- "Epicenter of child porn – Eastern Europe and Russia, < <http://m-net.arboret.org/~asp/manufacture.html> >, accédé le 25 février 2001.
- ¹¹¹ James Geary, "Sex, Lies and Budapest – As producers of sex films flock there, Hungary's capital is becoming Europe's porn capital as well," *Time*, 24 mars 1997, Vol 149, n°12.
- ¹¹² F Rich, 20 mai 2001.
- ¹¹³ "Questioning porn," 19 mai 2001.
- ¹¹⁴ Frank Rich, "Naked capitalists – There's no business like porn business," *New York Times*, 20 mai 2001.
- ¹¹⁵ Datamonitor, Royaume-Uni.
- ¹¹⁶ Rich, 20 mai 2001.
- ¹¹⁷ Rich, 20 mai 2001.
- ¹¹⁸ Rich, 20 mai 2001.
- ¹¹⁹ Rich, 20 mai 2001.
- ¹²⁰ Natasha Singer, "Blue Danube – The story of Budapest's booming export: The skin flick," <http://www.nerve.com/Photography/Plachy/BlueDanube/>, accédé le 25 février 2001.
- ¹²¹ --- "To its buyers and sellers, the sex trade is just another business," < <http://www.pirko.de/lustig/Sex.html> > accédé le 25 février 2001.
- ¹²² Geary, 24 mars 1997.
- ¹²³ Singer, 25 février 2001.
- ¹²⁴ Updated Company, communiqué de presse, "Elegant Angel owner Patrick Collins back in Europe," 10 mai 2000.

-
- ¹²⁵ Singer, 25 février 2001.
- ¹²⁶ Singer, 25 février 2001.
- ¹²⁷ --- "To its buyers and sellers, the sex trade is just another business," <
<http://www.pirko.de/lustig/Sex.html> > accédé le 25 février 2001.
- ¹²⁸ Fedor Lukyanov, "'Alive goods' is flow from the East," *Rosiysskaya Gazeta* (Budapest),
http://www.rg.ru/english/eco_sovuz/03_11_1.htm, 27 mai 2000.
- ¹²⁹ Lukyanov, 27 mai 2000.
- ¹³⁰ Max Taylor, Gemma Holland et Ethel Quayle. 2000. "Typology of Paedophile Picture Collections," COPINE Project, Child Studies Unit, Department of Applied Psychology, University of Cork, Irlande.
- ¹³¹ James F. McLaughlin, 1998
- ¹³² Alan Cohen, "No Web for you!" *Fortune*, 30 octobre 2000.
- ¹³³ Websense, Inc., "Websense Web@Work survey reveals employers are paying the price for net addiction," communiqué de presse Websense, 19 avril 2001.
- ¹³⁴ Websense, Inc. "Cyberslacking – How big a problem is it and what can be done to prevent it?" *Websense European Press Releases*, 2000.
- ¹³⁵ Lisa Guernsey, "Hardly working, really surfing," www.eMarketer.com, 7 février 2000.
- ¹³⁶ Entretien, Middleton, 17 mai 2001.
- ¹³⁷ --- "Aker hackers caught red-handed," *Harts Daily Petroleum*, 22 octobre 1998.
- ¹³⁸ --- "Britain – Defence scientist suspended over Internet porn," *Agence France-Presse*, 21 juin 1998.
- ¹³⁹ --- "Workplace productivity, Workplace porn surfers on the up in UK," <
<http://cooltech.iafrica.com/technews/2655566.htm> >, 23 avril 2001.
- ¹⁴⁰ --- "Oil company sacks four workers over Internet porn," *Scotsman*, 31 juillet 1998.
- ¹⁴¹ --- "If you don't want to lose your job, think twice before hitting the button," *Europe Intelligence Wire*, 6 décembre 1999.
- ¹⁴² --- "Internet misuse in the news, Content filtering for the Web gains foothold in corporate market," *Wall Street Journal Europe*, 11 avril 2001.
- ¹⁴³ Greg Miller, "Fired by big brother," *Los Angeles Times*, 27 janvier 2001.
- ¹⁴⁴ Jeff Siegel, "Monitoring their monitors," *American Way Magazine*, 15 janvier 2001.
- ¹⁴⁵ Siegel, 15 janvier 2001.
- ¹⁴⁶ --- "Dow fires about 50 for porn, violent emails," *Excite News*, 28 juillet 2000.
- ¹⁴⁷ Jack Boulware, "Fishing for smut – The Canadian government is cracking down on sex-related Internet surfing," *salon.com*, 26 avril 2000.
- ¹⁴⁸ Paul Sperry, "Cyberporn scandal hits Commerce Department, Personnel security office suspended; follows HUD, White House abuses," *WorldNetDaily.com*, 27 septembre 2001.
- ¹⁴⁹ --- "CIA probes employees' computer use," *Excite News*, 12 novembre 2000.
- ¹⁵⁰ --- "Hungarian parliament filters out porn," *Ananova*, 26 mars 2001.
- ¹⁵¹ --- "Streaming tears as unwary firms catch cold," *Birmingham Post*, 17 avril 2001.
- ¹⁵² Websense, Inc. 2000.
- ¹⁵³ Entretien, Middleton, 17 mai 2001
- ¹⁵⁴ "Workplace productivity," 23 avril 2001.
- ¹⁵⁵ Flores, 23 mai 2000.
- ¹⁵⁶ Entretien, Middleton, 17 mai 2001.
- ¹⁵⁷ --- "Porn exposure created hostile climate for librarians," *Minneapolis Star-Tribune*, 25 mai 2001.
- ¹⁵⁸ --- "Teenagers and new media," *Financial Times Limited*, 7 mars 2001.
- ¹⁵⁹ Kevin DiGregory, "Fighting Cybercrime-What are the Challenges facing Europe?" *Séance du Parlement européen*, 19 septembre 2000.
- ¹⁶⁰ Janet Reno, "United States Department of Justice Keynote Address at the ITAA Cybercrime Summit: A Law Enforcement/IT Industry Dialogue on Prevention, Detection, Investigation and Cooperation, 19 juin 2000, <
<http://www.cybercrime.gov/agecybersumm.htm> >
- ¹⁶¹ Carol Linehan, COPINE Project, University College, Cork, Irlande, "Virtual Paedophile Communities," communication présentée à la conférence NOTA, Dublin, Irlande, septembre 2000.
- ¹⁶² Taylor, Quayle et Holland, 2000.
- ¹⁶³ Jeff, "Legalization or prostitution, violence against women, etc." reçu le 15 juin 2000.
- ¹⁶⁴ Sans signature ni date

¹⁶⁵ rhayat, “prostitution,” reçu le 17 juin 1998.

¹⁶⁶ Peter, “your info,” reçu le 22 mai 1999.

¹⁶⁷ Sans signature ni date

¹⁶⁸ “Why is it the Oldest Profession,” reçu le 29 novembre 1999.

¹⁶⁹ Marcos, “save the women?” reçu le 4 octobre 1998.

¹⁷⁰ Peter, “your info,” reçu le 22 mai 1999.

¹⁷¹ Jeff, “Legalization or prostitution, violence against women, etc.” reçu le 15 juin 2000.

¹⁷² Michael, “your article on trafficking of women,” reçu le 26 juillet 2000.

¹⁷³ David, “What a load of you know what!!!” reçu le 13 mai 2001.